



LA SALLE

CAMVAL

Communauté d'agglomération
Moyennes - Val de Saône

bulletin communal



2016

Sommaire

Le mot du Maire	2
L'état civil	2
Les finances communales 2016	3
Les délibérations du conseil	4
Mot des commissions :	
- Cimetière	5
- Bois	5
- Fleurissement	6
- Jeunesse.....	6
À nos amis les chiens !.....	6
CAMVAL	7
Pays Sud Bourgogne	8
EPTB	9
La vie de la commune :	
- Le dispositif « Voisins Vigilants »	9
- La bibliothèque de Senozan	10
- Le Mot des Sapeurs-Pompiers	10
- CCAS	11
- Des Sportifs à La Salle.....	12-13
- École maternelle	14
- École élémentaire	14
- SIVOM	15
Le Mot des associations :	
- Le Sou des Écoles	16
- Foyer Rural	16-17

- L'Amicale des Sapeurs-Pompiers	18
- Les amis du jeudi.....	18
- Les Mauzuits	18
- Bénin 71.....	19
- Sang et vie du val de saône	20
- Festival de la Mouge	21
- Chorale Méli-Mélo	22
- Société de chasse	23
- Les amis de la Mouge	23
- Basket club Saint Martin Belle Roche	24
- US Saint Martin Senozan Football	25
- Tennis Club de Senozan	26
- Amicale Boule de La Mouge	26
- ADMR	27
- Au fil des ans	28
Le coin météo sur notre commune	28
Ça s'est passé à La Salle... ..	29
Calendrier des manifestations 2017 ..	30

HORAIRES et CONTACT :

Mairie de LA SALLE

Tél : 03 85 37 50 13

Courriel : mairie.lasalle71@orange.fr

Site internet : www.lasalle71.fr

Horaires d'ouverture

Le secrétariat de la mairie est à votre service et vous accueille :

- mardi de 14h00 à 19h00

- jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
et sur rendez-vous



À VOTRE SERVICE :

ADMR - 03.85.33.91.27

Restaurant scolaire - 03.85.37.59.84

SIVOM Val de Saône Mouge - 03.85.37.53.27

Garderie péri-scolaire - 03.85.37.59.84

Bibliothèque de Senozan - 03.85.37.58.30

Agence postale de Senozan - 03.85.34.13.27

Ramassage des ordures ménagères : mercredi matin à partir de 5 heures (exception : jeudi 2 novembre au lieu de mercredi 1^{er}).

Déchèterie à St Martin Belle Roche

lundi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30

mercredi de 14h à 17h30 et de 8h à 12h (d'avril à octobre)

*Nous remercions vivement madame **Andrée BOITIER** d'avoir bien voulu partager ses photos d'école (au dos du bulletin). Cette initiative pourrait inciter d'autres personnes à en faire de même (photos plus ou moins anciennes, d'école, de conscrits, d'évènements marquants dans la commune).*

Le Mot du Maire

Le temps passe et les années filent...

Quand une nouvelle année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que la précédente.

L'année 2016 aura été particulièrement difficile. Au cours de cet été des évènements tragiques ont à nouveau endeuillé notre pays et au-delà de nos frontières. Faisons preuve de fraternité, de solidarité et soyons attentifs à ce qui nous entoure.

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où s'exprime des projets et des vœux, c'est aussi l'occasion de faire un bilan.

Pour résumer en quelques mots l'action municipale, avec l'ensemble des élus, nous avons l'ambition d'agir pour tous. C'est un chemin long, passionnant mais difficile. Vous le savez, nous évoluons dans un contexte économique général de crise et une raréfaction des aides publiques.

Concernant nos actions, je ne vais pas faire l'énumération de tout ce qui a été réalisé. Au fil des pages de ce bulletin, la municipalité vous relate les travaux qui sont en cours ou déjà concrétisés.

La commune s'est engagée en début d'année dans l'opération « poubelle non triée, poubelle non collectée ».

Je tiens à vous remercier d'avoir adhéré à cette initiative et grâce à votre implication au quotidien les premiers résultats sont encourageants.

Quelques mots sur les projets 2017.

L'extension du cimetière sera le dossier le plus important. Logiquement, les travaux devraient commencer au cours de l'année 2017.

L'entretien de la voirie est indispensable et nécessaire, nous le réaliserons au mieux comme chaque année.

Les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite vont se poursuivre.

D'autres projets sont en cours ou au stade de la réflexion.

Les élus sont, plus que jamais, au travail pour mettre en place les projets prévus dans une rigueur budgétaire indispensable.

L'autre dossier sensible concerne le traitement des espaces publics. À partir du 1^{er} janvier 2017, les collectivités ne pourront plus utiliser les produits phytosanitaires. Pour la commune, l'arrêt de l'usage de ces produits aura un impact sur l'entretien des espaces publics, il faut donc s'attendre à voir apparaître ici ou là des mauvaises herbes. Nous sommes en pleine réflexion sur ce dossier.

Une autre évolution s'impose à nous dans le cadre de l'application de la loi relative à la nouvelle organisation des territoires de la république. Au 1^{er} janvier 2017 une nouvelle communauté d'agglomération qui se nomme MACONNAIS-BEAUJOLAIS AGLOMÉRATION se substitue à la CAMVAL et à la communauté de communes MACONNAIS-BEAUJOLAIS, regroupant 39 communes et 75 907 habitants.

Je tiens à remercier l'équipe municipale ainsi que le personnel communal et du SIVOM pour leur travail.

J'associe à mes remerciements les associations communales pour leur implication et leur dynamisme.

Merci également à nos sapeurs-pompiers pour l'investissement continu et efficace, maillon incontournable du service de proximité.

En cette fin d'année, j'ai une pensée pour les personnes qui nous ont quittés.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une très bonne année 2017, que cette nouvelle année vous procure beaucoup de satisfaction tant au plan professionnel que familial.

Le Maire, Yves PIPONNIER

État civil 2016

NAISSANCES

Sara CHIGRI07/01/2016 à MACON
Warren Christian FERLAND.....05/02/2016 à MACON
Axel SIGNORET06/04/2016 à MACON
Lilio Bernard FERREIRA GOMES06/09/2016 à MACON
Lara BILLOUD.....31/12/2016 à MACON

DÉCÈS

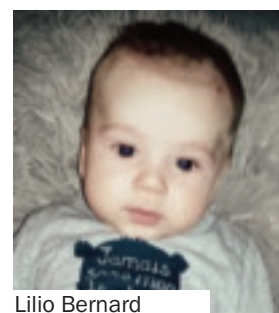
Mme PAGNEUX Lucienne.....07/04/2016 à MACON
Mr BOISSON André.....27/01/2016 à MACON
Mr VEUILLET Elie07/02/2016 à MACON
Mme LAUGERE Bernadette11/05/2016 à LA SALLE
Mr FORET Henri.....04/07/2016 à TOURNUS
Mr ANDRES Patrick19/12/2016 à LA SALLE
Mme CARRIERE Simone28/12/2016 à MACON

MARIAGES

Mr GRANGER Adrien
et Mme LAUPRETRE Juliane.....11/06/2016 à LA SALLE
Mr CHAPUIS Christian
et Mme BRETHENET Sylvie03/09/2016 à LA SALLE



Axel SIGNORET

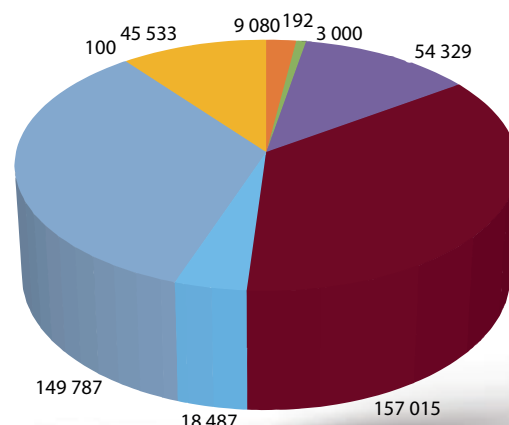


Lilio Bernard
FERREIRA GOMES

Les finances communales 2016

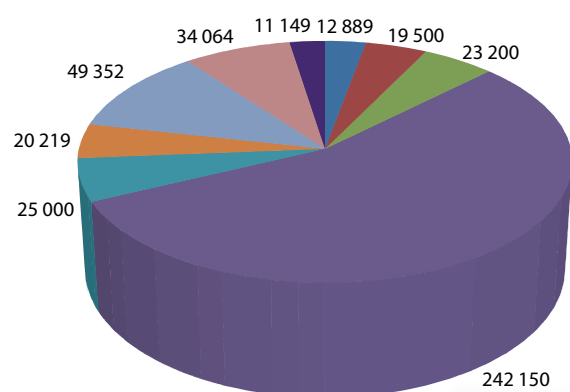
RECETTES D'INVESTISSEMENT

FCTVA	9 080
Taxe aménagement sur PC ou DP	192
Dépôts et cautionnements	3 000
Subventions	54 329
Emprunts	157 015
Amortissements	18 487
Virement de la section de fonctionnement	149 787
Produits des cessions	100
Solde d'exécution 2015	45 533
TOTAL	437 523



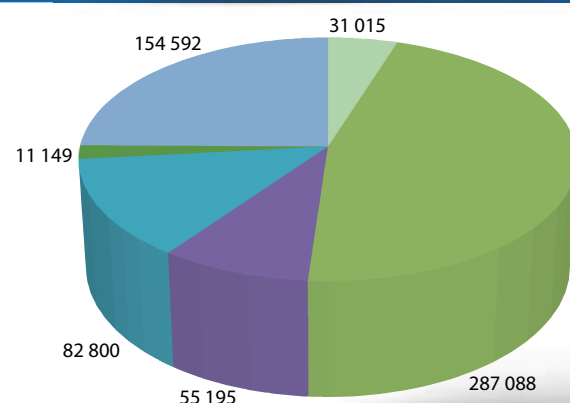
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement emprunts et cautions	12 889
Étude (cimetière et voirie)	19 500
Enfouissement réseaux	23 200
Cimetière (terrain, équipement et travaux)	242 150
Plantations forêt	25 000
Équipements divers (panneaux affichage, habillement pompiers, illuminations, pompe citerne, jeux extérieurs, mobiliers)	20 219
Travaux bâtimentaire (électricité mairie, huisseries mairie et salle Mouge, toiture buvette MLR et logements communaux)	49 352
Travaux voirie (petit sentier Mouge et chemin « sous l'église »)	34 064
Amortissements et travaux en régie	11 149
TOTAL	437 523



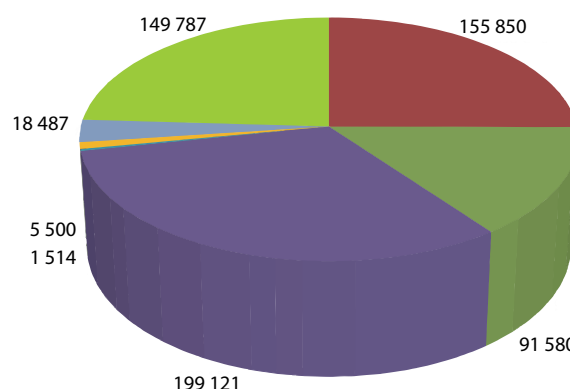
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services (coupes de bois, redevances, cimetière, remboursement assurance personnel...)	31 015
Impôts directs	287 088
Dotations et participations	55 195
Revenus divers (loyers logements, carrières et divers)	82 800
Amortissements	11 149
Excédent antérieur	154 592
TOTAL	621 839



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général (électricité, eau, assurances, entretien voiries et bâtiments, fêtes et cérémonies, timbres, téléphone, maintenance...)	155 850
Charges de personnel	91 580
Autres charges de gestion courante (indemnités élus, contingent incendie, contributions : SIVOM, subventions)	199 121
Intérêts emprunts	1 514
Charges exceptionnelles (remboursement TAP, secours exceptionnels)	5 500
Amortissements	18 487
Virement à la section investissement	149 787
TOTAL	621 839



Délibérations prises par le conseil municipal au cours de l'année 2016

Le Conseil Municipal est l'assemblée délibérante élue de la commune. Il exerce ses compétences en adoptant des « délibérations », c'est-à-dire des « mesures votées ». Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Il donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou les représentants de l'Etat. Vous trouverez ci-dessous les titres de toutes les délibérations prises par le Conseil Municipal au cours de ses réunions de l'année 2016.

Tous les comptes-rendus des réunions de Conseil Municipal sont disponibles sur le site de la commune www.lasalle71.fr

11 JANVIER 2016

- Modification simplifiée du PLU
- Modification statuts sur compétences optionnelles du SIVOM Val de Saône-Mouge
- Désignation délégué syndicat de cylindrage
- Désignation délégué syndicat des digues
- Désignation membres CCAS

08 FÉVRIER 2016

- Régime indemnitaire du personnel communal
- Avenant n°2 à la convention assistance technique assainissement

09 MARS 2016

- Approbation avenants au marché de travaux « local technique »

29 MARS 2016

- Budget commune - Approbation CA 2015
- Budget commune - Affectation résultats 2015
- Budget commune - Approbation compte de gestion 2015
- Vote des taux des taxes locales
- Budget assainissement - Approbation CA 2015
- Budget assainissement - Affectation résultats 2015
- Budget assainissement - Approbation compte de gestion 2015
- Urbanisme - Modification simplifiée du PLU
- Demande subvention DETR 2016 renouvellement menuiseries

09 MAI 2016

- Urbanisme - Approbation modification simplifiée PLU
- Finances - Demandes subvention amendes de police
- Finances - Demandes subvention pour travaux aménagement et extension cimetière
- Finances - Demande subvention au fonds national de prévention de la CNRACL
- Approbation avenants au marché de travaux « local technique »

11 JUILLET 2016

- Durée amortissements pour budget principal et annexes
- Assainissement - Adoption RPQS 2015
- Redevance occupation réseaux télécommunications 2016
- Prix location plateaux et chaises

12 SEPTEMBRE 2016

- Convention mise à disposition salle communale "Mouge"
- Éclairage public - Renouvellement matériel vétuste

17 OCTOBRE 2016

- Détermination du nom de la future communauté d'agglomération
- Détermination du siège de la future communauté d'agglomération
- Détermination des compétences de la future agglomération
- Répartition des sièges issue de la fusion entre CAMVAL et CCMB
- Acceptation devis DEVELEY pour travaux accessibilité
- Inscription chemins de randonnées au PDIPR 71

14 NOVEMBRE 2016

- Révision des attributions de compensation des communes membres liées au transfert de compétences "petite enfance"
- Détermination du prix des coupes de bois

19 DÉCEMBRE 2016

- Révision conditions de location de la salle communale "Mouge"
- Nouveau régime indemnitaire des personnels - RIFSEEP

Le mot des commissions

Commission cimetière

LE PROJET D'AGRANDISSEMENT

Une étude préliminaire des besoins réalisée par le groupe ELABOR (spécialisé dans l'ingénierie, l'aménagement des territoires et la gestion funéraire) a démontré que le cimetière de la commune, élément du domaine public, nécessite une extension.

La capacité d'accueil immédiate, toutes classes confondues (columbarium, cavurnes, concessions traditionnelles et concessions terrain commun) est de 23 emplacements et ne répond plus à une autosuffisance perpétuelle.

En vue de cette extension, la commune a donc acquis, après une étude hydrogéologique favorable, une parcelle de terrain adjacente au cimetière actuel d'une superficie de 994 m².

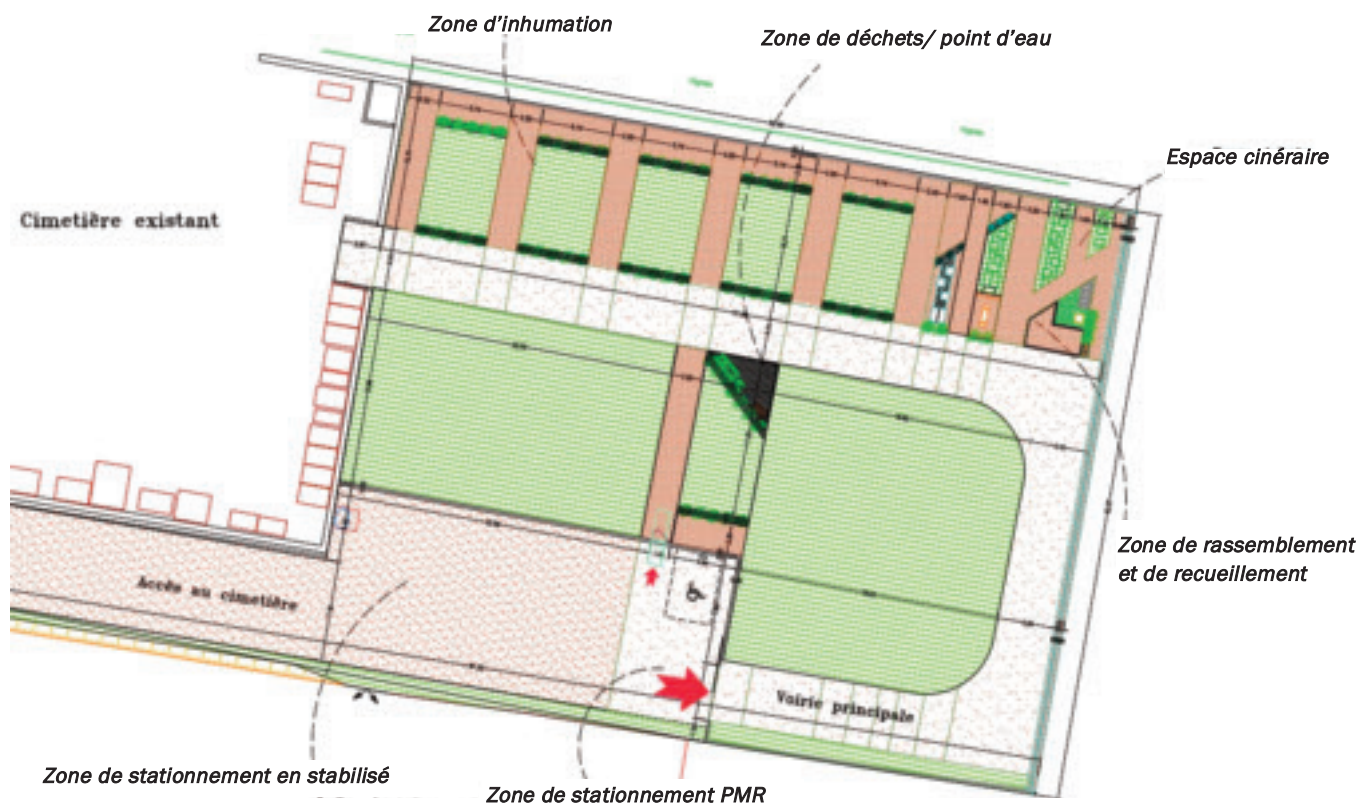
Cet agrandissement comprend un parking, une nouvelle porte d'entrée des véhicules et une porte d'accès piétons séparée.

Il permettra également d'aménager un espace cinéraire suffisant pour faire face à l'augmentation de la crémation et offrir aux familles la possibilité de disperser les cendres dans un lieu adapté.

Les espaces d'inhumation en attente seront enherbés. Des arbustes seront plantés pour créer des zones plus intimistes propices au recueillement des usagers.

Des aménagements complémentaires tels que stèle, table de cérémonie et bancs sont prévus.

La présentation de l'avant-projet aura lieu en début d'année 2017 et après l'appel d'offre aux entreprises, les travaux commenceront dans le courant de l'année. Ceux-ci s'étaleront sur plusieurs mois.



Commission des bois

Quelques informations sur les bois.

Deux coupes ont eu lieu cette année sur les parcelles 7 et 11, à gauche en montant le chemin des coupes.

Une première coupe à blanc par l'entreprise Taton. Le bois a été stocké et transformé sur place en plaquettes. Ce chantier est sous surveillance de l'ONF puisqu'il devait être terminé fin septembre. A l'heure de l'écriture de cet article, il reste du nettoyage et un dernier broyage à effectuer.

Une deuxième coupe qui a concerné les chênes et châtaigniers. Cette coupe a été vendue à la vente de printemps de l'ONF et l'acheteur, les scieries réunies du chalonnais,

a sollicité l'autorisation de la commune pour commencer rapidement l'abattage. Cette vente a rapporté 61250 € à la commune.

Il reste donc les têtes de chênes qui seront vendues prochainement pour un prix de 10 € le mètre-cube environ.

Devant l'enchevêtrement des bois et le danger que représente l'exploitation, le conseil a refusé de mettre ces bois en affouage et a préféré la vente par l'ONF à des professionnels.

Ces différentes phases d'exploitation ainsi que la remise en état nous conduiront jusqu'en 2017.

Ce n'est qu'en 2018 que nous verrons la nouvelle plantation.



Commission Fleurissement

2016, deuxième année où habitants et Élus ont ensemble œuvré sur le fleurissement. Samedi 16 mai le matin, plantation des fleurs sur différents lieux du village : rue des Mauzuits, pont Mouge, route du Pont Biais, route N6 vers le restaurant, les deux côtés du pont-RN6, le lavoir, place du 19 mars, chemin de Germolles. Une personne était absente ce jour là et nous voulons lui rendre hommage, Bernadette LAUGÈRE nous a quittés subitement le 11 mai dernier ; on n'oubliera pas sa gentillesse et sa passion pour les cactées.

Devant le parvis de l'église deux pots ont été installés, fabriqués par les agents du SIVOM avec deux arbustes «nandinas».

Le projet d'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants vers la salle communale de Mouge est bien avancé. Il a été pensé avec les bénévoles/habitants de la commission fleurissement et la commission jeunesse. Les jeux seront montés prochainement, les enfants du village de 2 à 9 ans accompagnés de leurs parents pourront en profiter en 2017.

La commune a fait l'achat d'une citerne à eau permettant ainsi à l'employé communal (et aux volontaires pendant les vacances) de réaliser les arrosages dans de bonnes conditions.

Merci aux bénévoles et élus présents : Colette, Denis, Serge et Hélène, Marie, Dominique, Nicolas, Yves, Sylvie, René qui participent à l'embellissement de notre commune.

N'hésitez pas à faire remonter vos idées et remarques et si voulez intégrer notre commission de fleurissement vous serez les bienvenus : contacter le secrétariat de Mairie.

Commission Jeunesse

FÊTE DE NOËL

Comme chaque année, la municipalité rejointe par le foyer rural a organisé la fête de Noël destinée aux enfants de la commune âgés de moins de 11 ans.

Le vendredi 9 décembre, en soirée, une cinquantaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont assisté au spectacle de Magic.Domingo : "Féerie Enfantine".

Les enfants ont pu découvrir et participer à un superbe spectacle de magie mettant en scène de magnifiques colombes. La magie a laissé place au ventriloque, accompagné de son drôle d'oiseau, Arthur, qui ont continué d'animer la soirée. Enfin le spectacle s'est terminé par de petits jeux mettant en scène aussi bien les petits que les grands.

Tout ce petit monde a apprécié cette animation comme un moment de drôlerie et de convivialité.

Ensuite, le Père Noël a fait son apparition pour distribuer à chaque enfant présent un petit cadeau personnalisé.

Le verre de l'amitié offert par le foyer rural a clôturé cette soirée remplie de magie.

AIRE DE JEUX

La commission jeunesse a décidé d'aménager l'aire de jeux qui se situe vers la salle des fêtes de la commune. En effet, trois jeux pour enfants ainsi qu'une table de pique-nique seront installés en début d'année 2017 par les agents du SIVOM. Ainsi, les petits bambins pourront venir se détendre sur cette aire de jeux ombragée. La commission fleurissement aura en charge d'aménager les abords de cette dernière.



À nos amis les chiens !

Osez dire à vos maitres qu'ils devraient ramasser vos crottes et que vous préféreriez qu'ils vous amènent à des endroits adaptés.

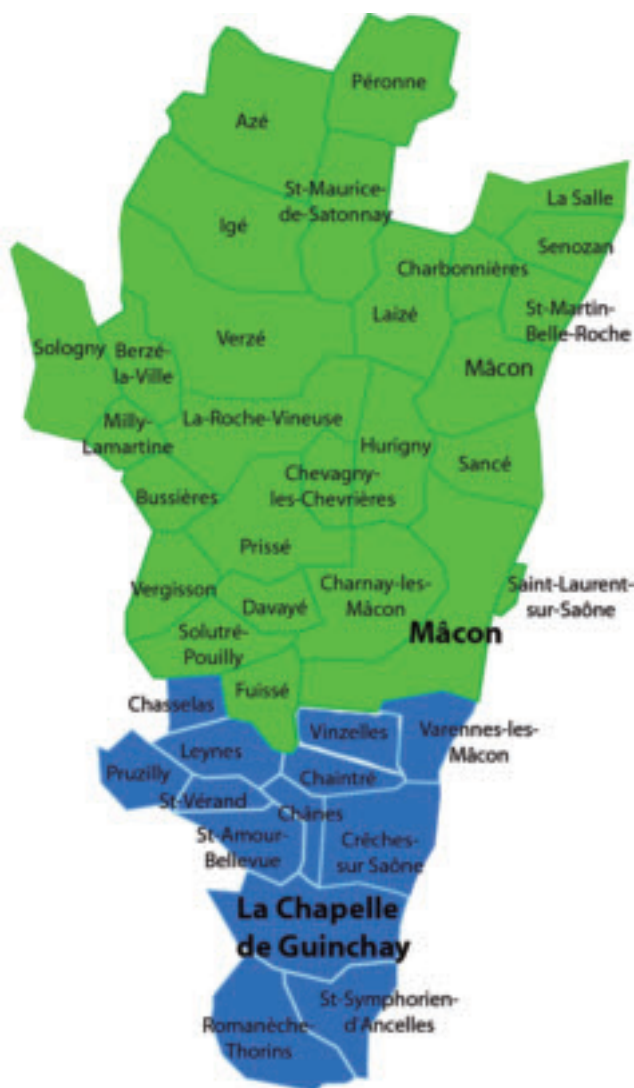
Rappelez-leur qu'ils ne doivent pas vous laisser vous promener seuls et que les trottoirs et chemins piétonniers doivent rester propres et agréables pour tous.



CAMVAL

MBA, NOTRE NOUVELLE AGGLOMÉRATION

Au 1er janvier 2017, deux communautés sur trois devraient avoir fusionné. Les quelque 2 000 communautés de communes, d'agglomération et urbaines actuelles vont ainsi voir leurs périmètres évoluer en quelques mois. En effet, la loi NOTRe – nouvelle organisation territoriale de la République – de 2015 vise à renforcer les intercommunalités grâce à un seuil minimal de 15 000 habitants et les compétences qu'elles exercent.



C'est ainsi qu'une nouvelle Communauté d'agglomération se substitue à la Communauté d'agglomération du Mâconnais Val-de-Saône et à la Communauté de communes du Mâconnais-Beaujolais.

La nouvelle entité, baptisée Mâconnais-Beaujolais Agglomération, MBA, regroupera 39 communes et plus de 75 000 habitants.

TOUTES LES OFFRES D'EMPLOI EN UN CLIC

Afin de fluidifier le marché de l'emploi en facilitant la mise en relation entre les entreprises qui recrutent localement et les demandeurs d'emplois, la CAMVAL lancera dans les prochaines semaines sa plateforme numérique de l'emploi, point d'entrée unique vers les services numériques liés à la recherche d'emploi. Cet outil, destiné à valoriser l'emploi local et le dynamisme du territoire, a pour objectif d'agréger et de diffuser en temps réel l'ensemble des offres d'emploi, mais aussi de stages, d'alternance et de formations, disponibles sur le bassin d'emploi de l'agglomération via un métamoteur permettant d'indexer toutes les offres publiées sur Internet.

Les employeurs pourront également y déposer directement leurs offres. Ce service entièrement gratuit sera disponible 7 jours/7 et 24 heures/24.

Ce nouvel outil au service de la lutte contre le chômage et du développement économique simplifiera la recherche d'emploi. Il permettra par ailleurs de connaître en temps réel le nombre de postes à pourvoir sur le territoire, d'identifier avec précision les secteurs d'activités en demande et qui peuvent avoir des difficultés à recruter certains profils. Des informations capitales pour orienter les offres de formations à envisager sur le territoire.



PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS OU NON, C'EST LE MOMENT DE RÉNOVER

Vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'une maison mais ce logement est en mauvais état, difficile à chauffer ou mal adapté à votre handicap. L'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et la CAMVAL vous aident à financer ces travaux et vous accompagnent dans votre projet.

Si vous êtes propriétaire occupant, une aide financière est possible dès lors que vos travaux permettent un gain énergétique d'au moins 25 %. L'Anah prend en charge 35 % à 50 % du montant de vos travaux pour les logements de plus de 15 ans (10 000 euros maximum en fonction des ressources). La CAMVAL vient, quant à elle, renforcer ce dispositif avec des aides supplémentaires. Si vous êtes propriétaire bailleur, vous pouvez aussi en profiter ! En signant une convention avec l'Anah, qui fixe notamment un montant de loyer maximal, vous bénéficiez de l'aide "Habiter Mieux" et d'une déduction fiscale sur vos revenus fonciers.

Pour tout renseignement, contacter le Service Habitat de la CAMVAL au 03 85 21 38 59

ou par e-mail à l'adresse suivante : i.chassignol@camval.com.

Pays Sud Bourgogne

Le Pays est à la fois un territoire, une communauté d'acteurs qui vivent et travaillent sur ce territoire ainsi qu'une structure qui permet de faire connaître et reconnaître cette entité fédératrice, identifiée par un sentiment d'appartenance à un même bassin de vie.

En 2017 avec la fusion des intercommunalités, le Pays Sud Bourgogne se composera de 123 communes regroupées au sein de 4 intercommunalités. Le territoire représentera environ 113 000 habitants pour une superficie de près de 1200 km². Il est une synthèse entre monde rural et monde urbain.

Les principales missions du Pays Sud Bourgogne sont les suivantes :

- La mobilisation des acteurs du territoire autour de questions portant notamment sur le développement économique, le tourisme, l'habitat, le numérique ou encore la santé
- L'accompagnement des porteurs de projets, l'émergence de projets
- L'animation du Conseil de Développement
- L'élaboration, la mise en œuvre et l'animation de programmes contractuels : Contrat de territoire et programme LEADER notamment
- La mise en place d'opérations collectives d'échelle Pays.



SERVICE "RÉNOVER EN SUD BOURGOGNE"

RÉNOVER, SE LOGER en mode BBC (Bâtiment Basse Consommation) énergétique...

... pour MOINS DE CONSO et PLUS DE CONFORT !

Changer sa chaudière ou ses fenêtres, refaire sa toiture, rénover de fond en comble son habitation... Ces travaux peuvent vous offrir l'opportunité de mettre votre logement aux normes énergétiques BBC.

UN LOGEMENT RÉNOVÉ BBC EST UN LOGEMENT QUI CONSOMME MOINS DE 80 KWH PAR M2 ET PAR AN. LA MOYENNE ACTUELLE EST DE 320 KWH EN SUD BOURGOGNE. ET POUR VOTRE LOGEMENT, OÙ EN ÊTES-VOUS ?

Pourquoi viser le BBC ?

Faire vraiment baisser sa facture de chauffage, améliorer son confort, habiter une maison saine, redonner un coup de neuf à son patrimoine, le transmettre à ses enfants, vendre ou acheter dans les meilleures conditions,...

Comment ?

Le Pays Sud Bourgogne vous propose un **service gratuit, neutre et indépendant de toute offre commerciale, d'accompagnement et de conseils.**

Avec nos partenaires, l'Espace Info Énergie (EIE) et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), nous vous permettrons de vous repérer et de choisir entre les différentes solutions techniques et financières à votre portée, construire votre parcours personnel de travaux, optimiser votre plan de financement.

Pour plus d'informations :

www.pays-sud-bourgogne.fr/j-ai-un-projet-renovation-energetique.html

VOUS AVEZ DES PROJETS DE TRAVAUX ? PENSEZ À

SERVICE GRATUIT

VOUS AVEZ DES PROJETS DE TRAVAUX ? PENSEZ À

PAYS SUD BOURGOGNE **RÉNOVER EN SUD BOURGOGNE**

Pour profiter de conseils gratuits, indépendants et objectifs et d'un accompagnement pour votre projet de rénovation énergétique de votre logement, contactez le Pôle Énergie & Habitat du Pays Sud Bourgogne

03 85 20 91 10
www.pays-sud-bourgogne.fr

Établissement Public Territorial Du Bassin Saône Doubs

RAPPELS SUR LES RÉGLEMENTS LIÉS AUX RIVIÈRES ET COURS D'EAU

Les cours d'eau sont classés en deux catégories :

- Les « domaniaux » qui sont propriétés de l'Etat et en général navigables (Rhône, Saône)
- Les cours d'eau « non domaniaux » dont les droits et les devoirs reviennent aux propriétaires riverains publics ou privés. Pour ceux-ci, le lit appartient aux propriétaires : la totalité du lit si on est propriétaire des deux côtés, ou si le fond est cadastré en une seule parcelle et la moitié si on est propriétaire d'une seule rive. Par contre l'eau est un bien public ou commun.

LES DROITS DES PROPRIÉTAIRES

- droit de clore sa parcelle : en limite de rivière sans gêner l'écoulement de l'eau ni provoquer la rétention des végétaux flottants. Le passage des randonneurs est soumis à autorisation du propriétaire ; les agents de l'État (police de l'eau) doivent pouvoir circuler librement.
- droit de prélever l'eau : l'eau appartient à tous et personne ne peut se l'approprier ; tout prélèvement est soumis à l'avis de l'autorité compétente (DDT / police de l'eau). Un propriétaire riverain peut utiliser l'eau pour ses besoins domestiques ou pour abreuver ses animaux. Mais il faut préserver un débit minimum pour l'équilibre du cours d'eau et respecter les restrictions d'usage en période d'étiage et sécheresse.
- droit de pêche : il appartient au propriétaire du cours non domanial mais il faut être membre d'une association agréée ; souvent le droit de pêche est cédé par bail à une AAPPMA (association de pêche et protection du milieu aquatique).

- droit d'extraire des matériaux dans le lit (vase, sable) : ces travaux peuvent perturber fortement le milieu et doivent être réalisés en conformité avec la réglementation et accord préalable (police de l'eau).

D'un point de vue général, toute utilisation de l'eau ou aménagement des rivières et cours d'eau est soumis à la nomenclature sur l'eau décrivant les types d'aménagement et les niveaux réglementaires (déclaration / autorisation) et également au code de l'environnement.

LEURS DEVOIRS

- les propriétaires riverains doivent assurer un entretien régulier pour permettre l'écoulement naturel des eaux et maintenir la rivière en bon état et les rives dans un état naturel. Cela consiste à l'élagage et au recépage de la végétation arborée dans le lit et l'enlèvement des embâcles. L'élagage est à considérer au sens strict : ne pas mettre à nu la berge (laisser des têtards des bonnes espèces : aulnes, saules, frênes mais pas les peupliers sauf peuplier noir), ne pas desoucher pour éviter l'érosion.
- en contrepartie du droit de pêche, les propriétaires (ou associations de pêche) doivent assurer la protection des ressources piscicoles.

RÈGLES ET DÉMARCHES

En application des textes (loi sur l'eau, code de l'environnement) toute intervention dans le lit mineur ou majeur et aussi en zone inondable est soumis à déclaration ou autorisation en fonction de l'importance des travaux (seuils différents).

Il peut s'agir de creuser un puits, une mare, un étang, ou de remblayer en bordure de rivière, de nettoyer un ruisseau (NB : la notion d'entretien s'est substituée au curage).

Cela concerne tous les intervenants : propriétaires privés ou publics mais aussi les syndicats de rivières dont les missions sont d'aménager, de restaurer les cours d'eau et limiter les inondations.

La vie de la Commune

Le dispositif « Voisins Vigilants »

Le 23 novembre, les seize « référents » du dispositif voisins vigilants ont été réunis par le maire, en présence du capitaine Czarnecka commandant de la compagnie de gendarmerie de Tournus.

Cette réunion annuelle a pour objectif d'entretenir le lien entre les volontaires et la gendarmerie.

Le Capitaine de gendarmerie a fait un bilan plutôt positif de l'année 2016. Dans la commune, un vol d'automobile et deux cambriolages de résidence principale ont été déclarés. L'enquête d'un des cambriolages a été résolue.

Il a insisté sur le fait qu'il est important de déclarer tout vol, même s'il s'agit de biens de faible valeur. Déposer plainte ne sert pas seulement à obtenir une attestation pour son assu-

rance. Les enquêtes amènent les gendarmes ou policiers à découvrir des objets volés. S'ils ont été répertoriés dans le fichier spécialisé, cela permet de faire avancer l'enquête.

Le maire a renouvelé ses remerciements aux personnes présentes et les a encouragés à continuer dans le même esprit, à signaler immédiatement les événements suspects à la gendarmerie.

Le protocole de « participation citoyenne » a pour but de renforcer les liens de voisinage, de rassurer les personnes les plus fragiles. Il apparaît que ce dispositif a eu pour effet une baisse sensible des faits de délinquance constatés depuis son lancement.

Dans l'ensemble des communes ayant adopté le dispositif « voisins vigilants », on observe une stabilité du nombre de cambriolages, à un niveau assez faible.

La bibliothèque de Senozan

La bibliothèque a accueilli, cette année encore, ses fidèles lecteurs, les enfants des écoles et les bébés lecteurs. Les interventions mensuelles sont également très attendues par les enfants de la crèche. Que vous soyez amateurs de romans, de documentaires, de bandes dessinées, ou tout simplement de magazines (Géo, Terre Sauvage ou Mieux voir magazine en gros caractères), vous trouverez certainement la lecture qui vous convient.

Et si vous ne pouvez pas vous déplacer, profitez du portage des livres à domicile assuré par Huguette Coupat.

L'INSCRIPTION À LA BIBLIOTHÈQUE EST GRATUITE !

La bibliothèque est ouverte au public :

Le **mercredi** de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h

Le **samedi** de 9 h 30 à 12 h

Alors venez partager avec nous de bons moments de lecture au travers des livres que vous avez aimés, de ceux que nous avons aimés et faites nous part de vos souhaits pour les acquisitions à venir. **Bonne et heureuse année 2017.**

Martine Chazelle



Le Mot des Sapeurs-Pompiers

Très peu d'interventions en cette année 2016 :

- **11 Mai** : Nid de guêpes au centre équestre
- **9 Juillet** : Nettoyage d'un regard chez Mrs CHAUDAGNE-VOISIN
- **3 Août** : Nid de guêpes chez Fabrice BENAS
- **27 Août** : Nid de guêpes chez Mme BERNIGAUD
- **1er Septembre** : Nid de guêpes chez Daniel CHAUDAGNE
- **2 Septembre** : Nid de guêpes chez Michel KOPEC

Le corps de Sapeurs Pompiers compte 11 membres. Fabrice BENAS a souhaité mettre fin à son engagement. Nous le remercions pour toutes ces années de dévouement au sein de la compagnie.

Le Caporal Chef, Mamède FERREIRA a laissé sa place de chef de corps au 14 Juillet 2016. Il est remplacé dans ses fonctions par Philippe KOPEC. Nous tenons à remercier Mamède pour ces années de responsable du groupe. Il a su communiquer un bon esprit de rassemblement et de camaraderie au sein de l'équipe. Il reste membre de la compagnie.

Philippe KOPEC a été nommé Caporal Chef au 11 Novembre 2016.

Emmanuel BAUD et Philippe KOPEC ont suivi deux journées de formation d'artificiers, indispensables pour le tir du feu d'artifice du 13 Juillet.

En collaboration avec la Mairie, les sapeurs pompiers ont dispensé aux habitants de la commune, le 2 octobre et le 6 novembre, deux matinées d'initiation aux premiers secours. Au programme : position latérale de sécurité, arrêt d'un saignement, réanimation cardio-pulmonaire et utilisation du défibrillateur.

Nous rappelons à tous les habitants qu'un défibrillateur est à disposition sur le mur extérieur de la caserne des pompiers.

La compagnie des sapeurs pompiers remercie Mr le Maire et son Conseil Municipal pour leur soutien ainsi que tous les habitants de la commune pour l'accueil réservé lors de la distribution des calendriers.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2017.

Le secrétaire, Pierre VOISIN



CCAS

Un brouillard dense envahit la vallée de la Saône ce mercredi 7 décembre. Les aînés du village n'ont donc pas regretté de venir s'installer autour de la table à la salle communale.

77 personnes ont été invitées, 36 ont répondu présentes. 15 personnes qui ne pouvaient se déplacer ont reçu un colis à leur domicile.

Le repas confectionné par le traiteur Mille et une saveurs a ravi les papilles, « c'était bon, copieux et servi chaud ». Les membres du CCAS étaient mobilisés pour l'organisation et le service.

L'après-midi s'est déroulée dans une bonne ambiance, animée par une jeune chanteuse de variétés françaises, qui a su faire appel à certains talents.

Les plus jeunes retraités ont dit « nous reviendrons l'an prochain » et un couple de nouveaux arrivants dans le village a apprécié le fait de pouvoir entamer des rencontres et pouvoir ainsi s'intégrer plus facilement.

L'ambiance de la journée a permis de laisser les petits bobos de côté.



De beaux colis cadeaux ont été portés à domicile



Rassemblés avant le repas

Des Sportifs à La Salle

VALENTIN GIL

Valentin a 14 ans, il est scolarisé en 3ème au collège Victor Hugo à Lugny.

Il pratique le VTT depuis l'âge de 9 ans. Il s'est initié à d'autres sports mais c'est par le VTT qu'il s'exprime le mieux.

Il a découvert le VTT en allant faire du vélo avec son père dans les bois. Cela l'a amené à prendre une licence au VSM (Vélo Sport Mâconnais), puis aux « Passe Partout », club mâconnais dédié au VTT.

Cette année, Valentin a remporté le Trophée de Bourgogne VTT en catégorie minimes. Il s'agit d'un classement général sur une dizaine de compétitions au niveau régional. Quatre types d'épreuves sont au programme : course d'orientation, trial, cross-country et descente. Sa discipline préférée est le cross-country (course en ligne sur un parcours tout terrain).

En juillet, il a ainsi participé au Trophée de France des Jeunes Vététistes (championnat de France par équipes), au Lac Blanc dans le Haut-Rhin. Afin de figurer au mieux, il a bénéficié d'un stage de préparation de cinq jours en Allemagne avec ses coéquipiers de l'équipe de Bourgogne.

Le résultat fut décevant pour cause de casse de matériel pour plusieurs équipiers bourguignons. Il en a été de même pour Valentin au championnat de France UNSS au Mont Ventoux dans le Vaucluse.

Ce qu'il apprécie dans le VTT, c'est la pratique en plein air au contact avec la nature ainsi que la bonne ambiance entre les coureurs. C'est aussi un sport où on peut se faire des frayeurs. Il a souvent cassé du matériel et a subi quelques chutes sé-



vères, mais sans trop de gravité.

Valentin reconnaît que c'est un sport qui coûte cher (matériel, déplacements, hébergement), mais il est bien soutenu par ses parents. Son père David l'accompagne parfois dans les sorties d'entraînement. Il a installé un atelier et appris les bases de la mécanique. Valentin aime bien bichonner son vélo et vérifier tous les réglages.

L'année prochaine, Valentin passera en catégorie cadets. Les compétitions seront plus relevées et se dérouleront à l'échelle de la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté. L'adversité devrait le motiver encore plus.

LOUIS VOISIN

Louis pratique l'athlétisme. Ses spécialités sont le sprint sur 100 m, 200 m, le relais 4x100 m et aussi un peu de saut en longueur.

Depuis combien de temps pratiques-tu l'athlétisme ?

J'ai débuté l'athlétisme à 12 ans en 4ème. Aujourd'hui, je suis en 1ère S au lycée Lamartine et en tant que licencié à l'EAM (Entente Athlétique Mâconnaise), je bénéficie d'un emploi du temps aménagé qui me permet de m'entraîner deux fois par semaine au stade de Champlevert l'été et au Palais des Sports l'hiver.

A l'EAM, je suis actuellement cadet 2ème année et depuis mes débuts, je participe chaque année à de nombreuses compétitions, aux championnats de Saône-et-Loire et aux championnats de Bourgogne. Ces compétitions sont parfois difficiles car dès que l'on devient cadet, on peut courir contre les adultes. Chaque épreuve est très rapide ; on n'a pas le droit à l'erreur, il faut juste ne pas se rater. Le soutien de mes



proches m'aide beaucoup dans ces moments-là.

Tu cours seulement sur la piste ?

Je cours aussi avec mon père le week-end, les parcours près de La Salle se prêtent bien au running.

Je participe également à des trails (course nature) : trail de Mouge organisé par les pompiers, trail nocturne à Laives, trail du haut Clunysois à Dom pierre les Ormes....

Quel plaisir trouves-tu dans la pratique de l'athlétisme ?

Ce que j'aime dans l'athlétisme, ce sont les efforts que cela demande, la satisfaction de battre mes records, d'aller toujours plus loin et de donner le meilleur de moi-même.

J'aime aussi beaucoup les entraînements qui me permettent de décompresser après les cours. Ils sont parfois très techniques et toujours très physiques mais il règne une bonne ambiance à l'EAM, les coachs sont exigeants mais aussi très sympathiques. Ils ont beaucoup d'humour et nous encouragent lors des compétitions.

Dans les années à venir, mon souhait serait de courir un marathon avec mes cousins qui aiment la course, eux aussi.

J'attends l'ouverture du nouveau stade d'athlétisme prévu pour fin 2017 sur le site de la Grisière. Nous bénéficierons d'une meilleure piste et de meilleures conditions d'entraînement.



MAXIME ROUX

Maxime a une passion : le tir à l'arc.

Il fait partie de la compagnie des Archers Mâconnais depuis plus de 3 ans. Il a toujours été attiré par cette discipline. Et un jour, en vacances, il a eu la chance d'essayer, et ce fut une révélation.

Il a suivi les cours d'initiation, qui ont lieu tous les mercredis après-midi, puis a participé à différents concours. Ce qui lui a permis de s'illustrer, et de remporter de nombreuses médailles.

Aujourd'hui, il fait partie de l'école d'arc, il s'est illustré depuis septembre dans différents concours, où il a terminé sur le podium.

Ce que Maxime apprécie, c'est la relation qu'il peut avoir avec son Arc. Pour lui, c'est avant tout un plaisir. L'équipe dont il fait partie est composée de jeunes, qui partagent la même passion. La discipline et l'esprit d'équipe sont un moteur pour lui. Il ne sait pas où cela pourra l'amener ; en tout cas, il aime ce sport et compte bien avancer le plus loin possible.

La Compagnie des Archers Mâconnais par Gérard Champion, le président :

“La Compagnie des Archers Mâconnais a pour objet de développer la pratique de l'éducation physique et des sports, plus particulièrement du tir à l'arc sous toutes ses disciplines.

L'objet de nos statuts définit assez bien la nature de notre association sportive.



L'association bénéficie d'installations mises à sa disposition par la ville de Mâcon, parmi les plus belles et unique en Bourgogne par la qualité de la salle, le regroupement des différentes formes de tir sur un lieu unique et sur la mise à disposition exclusive au tir à l'arc.

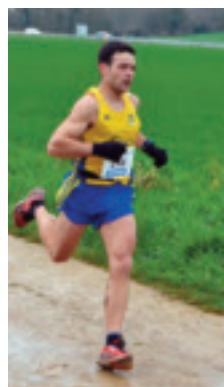
Composée d'environ 120 personnes, elle recouvre un étiage d'âge important puisque le plus jeune a aujourd'hui 7 ans révolus et le plus âgé 86 ans.

Dans cette large fourchette, les jeunes (7 à 18 ans) regroupent environ 40% des effectifs et se retrouvent pour l'essentiel dans un cadre de formation « l'école d'arc » qui compte 51 enfants de 7 à 16 ans.

Parmi l'ensemble des licenciés, les compétiteurs représentent environ la moitié des effectifs permettant à la Compagnie d'être présente sur tous les niveaux, de la compétition locale au championnat de France.

La structuration des entraînements mise en place a permis une progression constante des résultats et une élévation des niveaux de participation permettant d'espérer pour les années à venir des titres en championnat de France et des participations à des compétitions internationales.

Mais si le sport et la compétition restent la base de la vie de la Compagnie, chacun y trouve sa place, les archers de « loisir » ayant les mêmes possibilités d'entraînement et les manifestations « traditionnelles » en cours d'année permettant à chacun de trouver le plaisir de la pratique sportive, compétition ou non.”



JOAO FERREIRA OLIVA PEREIRA

Depuis combien de temps pratiques-tu la course à pied ?

Le sport a toujours été pour moi, depuis mon plus jeune âge, une discipline de prédilection. Au Portugal, mon pays natal, j'ai pratiqué le football à un bon niveau. À mon arrivée en France, j'ai fait une pause avec le sport. Depuis, mes enfants ont grandi et j'ai voulu renouer avec ma passion. Il y a trois ans, j'ai fait un entraînement de course à pied avec mon beau-père et je me suis rendu compte que j'avais les capacités pour continuer et progresser dans ce domaine. Aussi, l'année

passée, j'ai décidé de prendre une licence au Club 01 Pulsion de Pont de Vaux.

Quelle est ta spécialité préférée ?

La discipline que je pratique le plus souvent est le 10 km sur route. Ce qui me conduit à participer à des semi-marathons.

J'ai déjà couru un 3000 m sur piste en 9 min 30 s. Je participe aussi aux trails de la région, notamment à celui des sapeurs-pompier de Senozan et la Salle.

Quel plaisir trouves-tu dans la course à pied ?

J'apprécie la très bonne mentalité des gens dans le milieu de la course à pied. Il m'est très agréable de courir dans une bonne ambiance. Je remercie le bénévolat des équipes dans l'organisation des différentes épreuves. Cet engagement est un soutien précieux pour les participants.

J'adore courir, et arrivé à un certain niveau il y a aussi le plaisir d'obtenir de bons résultats et de gagner des courses. Cela récompense les efforts à l'entraînement. En ce moment, je cours quatre heures et demi par semaine, dont une séance sur le stade de Pont de Vaux, dirigée par mon entraîneur Sébastien Larue.

Tu as déjà obtenu de bons résultats ?

Récemment, j'ai remporté le challenge de l'agglomération de Bourg-en-Bresse qui consiste à participer à différentes courses et à valider les meilleurs temps. Je suis fier de mon parcours : mes efforts et ma rigueur sont récompensés. J'ai eu le plaisir, cette saison, de monter sur de nombreux podiums (Senozan mars 2016 ; Reyrieux avril 2016 ; Saint Jean sur Reyssouze juin 2016, Sennece les Mâcon septembre 2016).

Tu as sans doute des projets.

Mon objectif, cette année, était de me qualifier à Lyon-Vénissieux pour l'épreuve du semi-marathon des championnats de France. J'ai manqué cette qualification de peu (2 minutes de plus que le minimum imposé de 1 h 15 min), dans des conditions météorologiques très défavorables. Ce sera pour l'année prochaine.

Et le marathon ?

J'ai l'objectif de me préparer pour le marathon de Paris de mars 2018. Et si je termine dans les 100 premiers, mon patron m'a promis de m'offrir la participation au marathon de New-York. Une belle motivation pour moi !



Trail de Senozan - dimanche 6 mars 2016

École maternelle

2016, c'est la deuxième année que l'école fonctionne avec deux classes et cela s'organise sans difficulté. Les projets continuent de se développer et les enfants profitent de tout ce qui leur est proposé.

- Des sorties aussi diverses que variées : bibliothèque, cirque, cinéma pour Noël, visite de la caserne des pompiers de Mâcon, promenade pour découvrir les arbres et les jardins autour de l'office du tourisme de Fleurville, accrobranche... et bien sûr la traditionnelle sortie de fin d'année à Touro-parc.
- Des spectacles : magie, marionnettes, prévention routière.
- Un cycle poney et un cycle piscine pour les plus grands.

Un grand merci au Sou des écoles, aux municipalités, au SIVOM et aux parents : sans eux une majorité de ces activités ne serait pas possible.

À la rentrée de septembre, avec le départ de 30 enfants, l'effectif est en baisse mais l'année s'annonce quand même encore riche en événements.



Les activités périscolaires continuent de fonctionner à l'issue du temps scolaire et les enfants ont découvert cette année les joies de la zumba.

Nous vous souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017.

La directrice, Catherine VIEUX

École élémentaire

L'école élémentaire compte cette année 127 élèves répartis sur 5 classes :

- **CP-CE1, David MARMELAT**
26 élèves (15 CP et 11 CE1)
- **CP-CE1, Sophie AUBERT**
26 élèves (14 CP et 12 CE1)
- **CE2, Anne-Laure De SOUSA et Eva LETOURNEAU**
23 élèves
- **CM1, Alain MANRIQUE** 22 élèves
- **CM2, Thierry GLORIOD et Anne-Laure De SOUSA**
30 élèves

Christian AYMÉ (CE2) a fait valoir ses droits à la retraite en juillet. Il est remplacé par 2 enseignantes à mi-temps sur le poste : Anne-Laure De SOUSA et Eva LETOURNEAU (stagiaire en cours de formation).

L'organisation du temps scolaire et des activités périscolaires (TAP) a été maintenue apportant satisfaction à l'ensemble des partenaires.

Grace à la motivation des enseignants et au si précieux soutien financier du Sou des Écoles, l'année scolaire 2015-2016 a vu la réalisation de nombreux projets :

- Pour les CP et CE1 : cycle natation (8 séances à la piscine de Mâcon), ferme pédagogique à Varennes Saint Sauveur (2 visites), musée de l'école à Saint Rémy et la pièce D'un monde à l'autre au théâtre de Mâcon pour les CE1 seuls.
- Pour les CE2 : le projet École et cinéma avec le visionnage de 3 films au Cinémarivaux.
- Pour les CM1 : projet École et cinéma également et un cycle golf au golf de La Salle.
- Pour les CM2 : un projet chorale dans le cadre des « Écoles qui chantent » avec un spectacle final au théâtre de Mâcon ; une

classe de découverte de 5 jours en Camargue ; la participation à une rencontre sportive d'endurance à La Roche Vineuse ; une journée d'intégration au collège.

L'équipe remercie vivement tous ceux qui ont permis, par leur aide, la réalisation de ces activités : le sou des Écoles, Le SIVOM et les communes de Senozan et La Salle, les parents qui se sont rendus disponibles pour accompagner ou encadrer les enfants.

Les représentants de parents d'élèves élus cette année sont :

Mmes : Sabine SANJUAN, Aurélie BONNETAIN, Claire CHANLON, Gaëlle ZABLOCKI, Magalie CINEUS, Florence LACOSTE.

Mrs : Alexandre DUSART, Cédric GRECH, Frédéric PICARD.

N'hésitez pas à les contacter

(mail : parentseleves.delegates@gmail.com) pour leur faire part de vos questions, demandes ou remarques qu'ils pourront ainsi soumettre au conseil d'école.

Petits et grands vous souhaitent une heureuse année 2017.

Le directeur, Thierry GLORIOD



Les écoliers de CE1 au musée de l'école

SIVOM Val de Saône Mouge

VOCATION VOIRIE

Le budget du SIVOM a été voté le 9 mars 2016 à hauteur de 300 424 € en section de fonctionnement soit une hausse de 0.98% et 81 967 € en section d'investissement. Outre le petit matériel classique, nous avons eu l'opportunité de trouver une excellente camionnette d'occasion, nous permettant de remplacer l'existante sur laquelle les frais d'entretien dépassaient la limite de l'acceptable. En 2017 un emprunt étant terminé, nous envisageons le remplacement du camion, lui aussi source d'un coût d'entretien important. Ces trois dernières années, le renouvellement d'un tracteur, du tractopelle et de la camionnette nous a permis de baisser la charge d'entretien du matériel de 7000 €.



Si 2015 avait été une année difficile pour le personnel (accident et maladie), 2016 s'est déroulée de façon satisfaisante, chaque commune ayant utilisé les horaires impartis.

Je remercie mesdames et messieurs les maires et les délégués pour l'aide qu'ils m'apportent dans la gestion du SIVOM ainsi que l'ensemble du personnel pour la qualité du travail fourni.

VOCATION SCOLAIRE

176 enfants ont fait la rentrée scolaire de septembre dans nos deux écoles (178 en 2015).

49 en maternelle à La Salle (2 classes) et 127 en élémentaire à Senozan (5 classes). La baisse des effectifs se fera sentir en élémentaire à la rentrée 2018.

Les activités périscolaires

La modification des horaires apportée en 2015 ayant apporté satisfaction et reçu l'agrément de tous, cette organisation a été reconduite en septembre. Les directeurs ayant accepté le rôle de coordinateurs et je les remercie. Cependant, quelques modifications ont été apportées soit ayant fait l'objet d'une demande, soit ayant été imposées par une modification des intervenants.

En maternelle, les enfants tournent sur trois groupes avec une activité nouvelle qui est la zumba, à leur plus grande joie.

En élémentaire, nous n'avons pas pu renouveler le contrat de l'intervenant chant. Les activités sont réparties en 6 groupes, aide aux devoirs (2 groupes), zumba et sport, garderie récréative, activités manuelles, jeux de société et divers (intervenants ponctuels).

Le restaurant scolaire

L'activité a été maintenue au même niveau que 2015, soit 13 000 repas annuels, 95 repas servis par jour en 2 services. Trois personnes assurent les services et deux assurent la surveillance dans la cour.

La garderie

Toujours aussi fréquentées, les garderies tant à Senozan qu'à La Salle continuent l'accueil des enfants jusqu'à 17h 30.

Le budget

Nerf de la guerre, le budget a été voté le 9 mars à hauteur de 359 353 € pour la section de fonctionnement et 70 701 € pour la section d'investissement.

Les travaux

Des travaux d'accessibilité sont prévus à l'école maternelle. Le classement de l'école maternelle nous oblige la mise en place d'un ascenseur pour l'accès à la classe de l'étage. Nous sommes en attente d'une dérogation pour ce dossier. Si nous l'obtenons, la réfection de la classe de l'étage se fera pendant les vacances d'été.

Pour Senozan nous mettrons en œuvre le lourd dossier de mise aux normes des sanitaires.

Je remercie l'ensemble du personnel qui œuvre pour le bon fonctionnement de l'école, les enseignants et les élus des deux communes.

Bonne année et meilleurs vœux à tous.

Le Président, Jean-Paul COUPAT

Le Mot des associations



Le Sou des Écoles

Le Sou des Écoles est une association solidaire et généreuse, qui œuvre pour les enfants de nos deux communes de La Salle et Senozan. C'est une équipe enthousiaste et dynamique qui n'hésite pas à prendre sur son temps pour aider à financer les sorties et activités scolaires des enfants. Le bilan de cette année 2016 est à nouveau positif malgré un léger recul par rapport à l'année précédente (météo capricieuse pour la rando, annulation du mölkky).

RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS 2015-2016 : Sapins de Noël : 67 sapins vendus, soirée Moules-frites : 369 repas servis, le loto, l'ouverture de la pêche à la truite avec les andouillettes-frites, la randonnée, le Vide Grenier, sans oublier la tombola, reconduite pour la 6ème fois. Bravo et merci aux enfants pour leur engagement.

C'est ainsi plus de 11 000 € qui ont pu être attribués aux écoles pour financer les différents projets de classe : cinéma, cirque, divers spectacles et sorties de fin d'année pour la maternelle ; cinéma, théâtre, classes découvertes, cycle golf, cycle chorale et sorties de fin d'année pour le primaire ; ainsi que le financement des transports pour emmener les enfants aux activités. N'oublions pas également le spectacle de Noël, la visite du Père Noël avec sa distribution de cadeaux et le baptême de

l'air offert aux élèves de CM2.

Tous les ans, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux membres, au nombre de 5 cette année, pour sept départs ! Alors souhaitons la bienvenue à nos nouveaux volontaires et un immense merci à Tof, Delphine, Michael, Babeth, Muriel pour toutes leurs années d'investissement. Nous remercions également Jérôme, Arnaud et Abi.

Nous souhaitons remercier particulièrement Dominique, Philippe et Didier pour leur soutien en cuisine pour les uns, à l'élaboration de la randonnée pour les autres. Nous n'oublions pas non plus les instituteurs, le SIVOM et les municipalités.

UN NOUVEAU BUREAU A ÉTÉ ÉLU :

Président : Sébastien PATAY

Vice-Président : Franck GAUTHEY

Trésorière : Virginie PUSLECKI

Trésorière Adjointe : Laëtitia LEVITE

Secrétaire : Emily PELLETIER

Secrétaire Adjointe : Frédérique SPAY

De nouveaux projets ont été présentés par les instituteurs pour cette nouvelle année. Nous espérons vous voir encore nombreux à nos prochaines manifestations où nous vous accueillons avec le plus grand plaisir (calendrier en fin de bulletin).

À tous, nous souhaitons une très belle année 2017 !

Le Sou des Écoles



Belle affluence à la vente d'andouillettes



Randonnée pédestre et VTT

Foyer Rural

2016 a été une année charnière puisque c'est une nouvelle équipe qui a pris les rênes du foyer rural. Une petite équipe qui a la chance de s'appuyer au gré des événements sur un réseau solidaire de personnes-ressources, sans qui rien ne serait possible. L'occasion nous est donnée de les remercier, elles et ils se reconnaîtront ! Animé par la volonté d'œuvrer prioritairement en faveur des enfants, l'association vise aussi à fédérer les initiatives locales et à créer du lien social entre les habitants. C'est dans cet esprit que le foyer diversifie progressivement son activité.

Les ateliers « La Salopette » proposent pendant les vacances scolaires des activités loisirs créatifs aux enfants de 4 à 11 ans.

Ceux-ci remportent un succès jamais démenti et c'est une moyenne de 21 enfants qui s'adonnent aux activités manuelles. Le tarif de 2,50 euros (goûter compris) permet à toutes les familles d'y avoir accès.

Deux temps forts méritent d'être signalés : une chasse aux œufs au départ de la maison de la Roche qui a permis aux enfants de réaliser un long parcours dans le bois à la recherche de gros œufs en plastique de toutes les couleurs avec à l'arrivée gaufres et chocolats et une séance de maquillages réalisés par une professionnelle pour Halloween.

Par ailleurs, le foyer rural a apporté son concours à l'arbre de Noël offert aux petits écoliers de la commune. À l'issue du spectacle, il a pris en charge l'apéritif et offert des chocolats aux enfants.

Parallèlement, le foyer rural a initié une programmation d'ateliers découverte déco/création à destination des adultes. Huit ateliers ont remporté une réelle adhésion. Des intervenants

Le Mot des associations

extérieurs qui initient les participants au pliage de serviettes, à la peinture sur bois, à l'art floral, la kirigami, la cuisine. Ces ateliers se déroulent un samedi après-midi par mois à la maison de la Roche dans une ambiance décontractée mais appliquée (inscription préalable, paiement 10 euros sur place, matériel fourni et produit finalisé emporté).

À noter que deux ventes de plats à emporter ont été assurées (paella le 16 avril et cassoulet le 15 octobre). Victime de son succès, le foyer rural devra refuser à l'avenir les commandes hors délais... Pour rappel la réservation donne droit à participer à un tirage au sort pour gagner un panier garni.

C'est aussi tout naturellement que le foyer a répondu présent pour s'associer à l'organisation du 1er vide grenier de la Salle le 18 septembre. La météo exécrable n'a pas permis de réussir cette édition en matière de fréquentation mais a démontré que le partenariat était efficace.

Le club tarot a enchaîné une nouvelle saison exceptionnelle en nombre d'adhérents ; l'organisation sans faille n'y est sans doute pas étrangère.

Enfin un point ralliement marche est mis en place. Un petit groupe de fidèles se retrouve les mardis à 14h et les

vendredis à 9h afin de marcher un peu moins de deux heures. 2017 devrait permettre au foyer rural d'impulser de nouveaux événements et des activités diversifiées.

Quelques projets peuvent être évoqués :

Un après-midi récréatif le mardi 31 octobre pour Halloween : goûter jeux et maquillage.

Pour les plus grands à partir de 10 ans nous aimerions proposer à un groupe d'ados la réalisation d'une fresque à la buvette de la Maison de la Roche encadrée par un professionnel. Ce projet fait l'objet d'échanges avec le conseil municipal pour en définir les modalités.

Pour les activités adultes, une programmation renouvelée est en cours de préparation : un atelier « poterie hors les murs », deux ateliers découverte, initiation à la vannerie, au home déco...

Une vente de plats à emporter : « poulet basquaise » est programmée le samedi 8 Avril. En octobre nous proposerons une choucroute.

Une pièce de théâtre, jouée par une troupe d'amateurs pourrait être mise à l'agenda. Vous en saurez plus par un tract distribué dans les boîtes aux lettres.

Et l'organisation d'un vide grenier ensoleillé !!! en septembre.

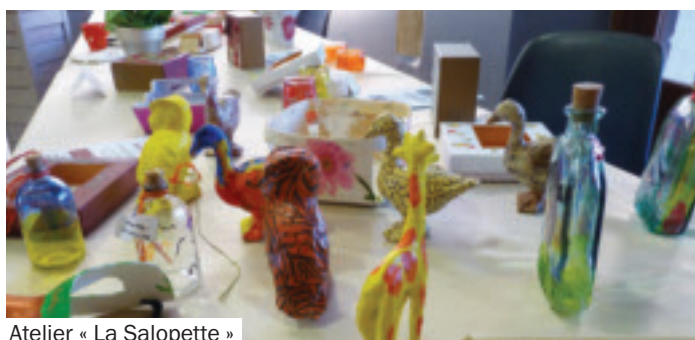
Pour en savoir plus : site www.lasalle71.fr rubrique associations/foyer rural

Pour toute suggestion : lasallefoyer@gmail.com

La présidente, Nicole Berlière-Merlin



Halloween



Atelier « La Salopette »



Atelier art floral

Chasse aux œufs



L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Trail des pompiers :

Les amicales des sapeurs-pompiers de Senozan et La Salle ont organisé le 1er trail de Mouge le dimanche 6 mars 2016. Après quelques frayeurs quant au nombre impressionnant de papiers à fournir à la Préfecture pour organiser ce type d'évènement, la manifestation s'est parfaitement bien déroulée.

Deux parcours de 8 km et 15 km étaient au programme de cette course tracée dans les chemins et bois des communes avoisinantes. Un nombre important de bénévoles a été nécessaire pour le bon déroulement de cette manifestation. Nous avons donc eu le renfort des Maires, Conseillers Municipaux et sympathisants des deux communes que nous remercions chaleureusement. Nous remercions également les sponsors pour leur soutien financier.

La deuxième édition de ce trail aura lieu le dimanche 26 février 2017.

Buvette et feu d'artifice du 13 juillet :

Le feu d'artifice installé à proximité du jeu de boules a été très apprécié par les nombreux visiteurs et la buvette des pompiers a fonctionné assez tard dans la nuit.



Concours de pétanque :

Pas de concours de pétanque cette année, la date (aux environs du 20 août) est à revoir. Beaucoup d'entre nous sont en vacances, et cela pose donc un problème pour l'organisation.

Bernadette LAUGERE, épouse de Bernard, ancien pompier, nous a quittés le 11 mai 2016. Elle participait à toutes nos manifestations (voyages, banquets,...), elle nous manquera.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2017

Le secrétaire, Pierre Voisin

Les amis du jeudi

Dans le bulletin communal de 2015, l'an passé nous appelions les personnes en capacité à venir avec nous, de franchir la porte lors des présences des adhérents pour s'informer et gonfler les effectifs de notre petit club.

On ne s'ennuie pas et tout se passe très bien. Nos deux plus âgés sont nonagénaires et il faut les voir cartes en main autour du tapis.

Cette année nous avons reçu nos voisins de Saint-Albain le 8 juin pour un goûter et d'autres jeux de société.

Les anciens sont toujours prêts à marquer chaque évènement : tirer les rois, manger les bugnes...

Il serait dommage que ce petit club ferme sa porte. Alors venez !

La présidente, Huguette DEFLISQUE



Les Mauzuits

Nous avons connu quelques déboires lors de nos manifestations de 2016.

- Concours de belote du 16 janvier : 20 doublettes.
- Concours de pétanque du 28 mai : 10 doublettes.
- Vide-grenier du 18 septembre : 10 exposants.

Par contre, bonne réussite pour la fête de quartier du 18 juin. 45 personnes étaient présentes. Bonne animation et très bonne journée.

Nous allons remettre cela pour l'année 2017 :

- Concours de belote à la salle communale, le mercredi 11 janvier.
- Concours de pétanque à la maison de la Roche, le samedi 13 mai
- Fête de quartier chez Pierre et Guillemette, le samedi 24 juin
- Vide-grenier à la Roche, le dimanche 17 septembre.

En espérant que cette année à venir sera meilleure.

Le président, Gilbert BROYER

Bénin 71

Siège social chez la Présidente
Anne-Marie Houillon
273 route des Mauzuits

L'année 2016 n'aura pas permis à un adhérent de « Bénin 71 » de se rendre au Bénin pour constater l'état d'avancement des projets annoncés et financés par l'association. Aux dernières nouvelles données par notre partenaire associatif le responsable de la « Fondation Jacqueline Yokossi », il semble que le moulin à grains installé dans le village de Pessagou donne satisfaction et permet, à la fois, de soulager le travail des femmes qui n'ont plus à piler tout au long de la journée et d'apporter un petit revenu qui devrait participer - avec d'autres réalisations - à l'auto suffisance.

Si c'est le cas, l'association se tournera vers un autre village et continuera à apporter l'aide nécessaire pour que nos amis africains puissent parvenir à l'auto suffisance et n'aient plus à devoir compter sur l'aide extérieure. Cette aide, c'est le travail avec les écoles, notamment au niveau de la scolarisation des filles mais c'est aussi l'aide à la création de structures de type coopératif pour des activités rentables.

En janvier 2017, deux d'entre nous devraient aller au Bénin pour faire les constatations nécessaires, lesquelles nous permettent de rendre compte à nos donateurs de l'usage fait de leur argent.

L'association reçoit des dons, récolte les affiliations mais si elle n'organisait pas une fête annuelle, aucune réalisation n'aurait été possible.

Cette année nous avons reçu le groupe « La Jimb'rtée » et un joueur de oud, Muspaha Sbay. La « Jimb'rtée » est, comme

« Bénin 71 », adhérente à La Ligue de l'enseignement. Cette association, qui a une longue histoire, est basée dans l'Allier et Muspaha Sbay est vice-président de La ligue de l'enseignement de l'Allier. C'était donc une soirée entre amis, une soirée fraternelle et joyeuse que les spectateurs nous ont dit avoir beaucoup appréciée.

En 2017, le 18 mars, c'est encore un ami de la ligue de l'enseignement mais cette fois du Doubs qui viendra offrir son talent pour une soirée Ferrat/Brassens. Le musicien Guy Vigouroux est Président de La ligue de l'enseignement du Doubs. Cet artiste que certains connaissent parce qu'il a été entraîneur de rugby au plan national, joue de la guitare et produit des spectacles qui ont un beau succès.

Venez nombreux pour le plaisir de réentendre des chansons de qualité, pour participer à la vie de l'association (entrée gratuite, chacun donne ce qu'il veut) et pour applaudir Guy Vigouroux qui nous offre sa prestation.

Les deux personnes qui vont aller au Bénin seront rentrées au moment du concert et je pourrai à l'entracte, si vous le souhaitez, vous donner des nouvelles fraîches et vous dire sur quelles pistes l'association s'engage.

Merci à tous ceux qui sont fidèlement présents à cette fête annuelle et merci à Monsieur le Maire et à son Conseil Municipal de permettre cette manifestation par le prêt de la salle communale.

La présidente, Anne-Marie Houillon



Sang et vie du val de saône

Le taux de fréquentation de nos donneurs est encore en légère baisse cette année, avec moins de poches de sang collectées, mais par contre, les dons de plasma sont en nette progression de 25%.

Nous comptons beaucoup sur un véritable succès de la dernière collecte de décembre avec la participation du 10ème Challenge Michel BIDAUT, qui, rappelons-le a débuté en 2007. 183 donneurs étaient présents, et, ils sont encore actuellement près de 160 à y participer.

Cette année, 110 élèves de CM1-CM2 SAINT MARTIN, LAIZÉ, SAINT-ALBAIN, RPI de LA SALLE-SENOZAN et CHARBONNIÈRES, ont reçu une information du don de sang avec pour certains, une visite du prélèvement, par notre animatrice Véronique, qui apprécie l'accueil réservé chaque année par les enseignants (tes).

Notre assemblée générale a permis en fin de soirée de récompenser nos donneurs assidus, mais aussi d'honorer de la croix de chevalier du mérite du sang à trois bénévoles pour leur dévouement au sein de l'amicale et de la transfusion sanguine.

La 21ème Marche du Cœur a accueilli, dès 7h30, plus de 292 marcheurs malgré la canicule en fin de matinée. Plus de 25 bénévoles, conjoints et amis ont également contribué à la réussite de cette agréable journée.

NOS ACTIVITÉS 2016 :

Vendredi 12 février : collecte à LAIZÉ, 66 donneurs

Vendredi 18 mars : assemblée générale à CHARBONNIÈRES, 70 participants

Mercredi 13 avril : collecte à SAINT-ALBAIN, 64 donneurs, 4 nouveaux

Mardi 3 mai : collecte plasma avec l'amicale de VIRÉ, 14 donneurs sur R.V

Vendredi 20 mai : soirée théâtrale, à SENOZAN, 70 spectateurs

Mercredi 22 juin à SAINT MARTIN BELLE ROCHE, 93 donneurs, 5 nouveaux

Dimanche 28 août : 21ème Marche du Cœur à LAIZÉ, 292 randonneurs

Mercredi 31 août : collecte à LAIZÉ, 51 donneurs, pas de nouveaux

Mardi 25 octobre : collecte de plasma avec l'amicale de VIRÉ, 12 donneurs sur R.V.

Vendredi 2 décembre : collecte avec challenge à SAINT MARTIN BELLE ROCHE

Jedi 8 décembre : remise du 10ème Challenge Michel BIDAUT, à ST MARTIN

NOS PROJETS 2017 :

Vendredi 27 janvier : collecte à LAIZÉ (matin)

Vendredi 17 mars : à 18h, assemblée générale à SAINT ALBAIN

Mercredi 29 mars : collecte à SAINT ALBAIN (soir)

Mercredi 21 juin : collecte inter-entreprises (matin et soir) à SAINT MARTIN BELLE ROCHE

Vendredi 8 septembre : collecte à LAIZÉ (matin)

4 novembre 2017 : 25ème anniversaire de l'amicale SANG ET VIE DU VAL DE SAONE

Vendredi 24 novembre : collecte avec challenge (matin et soir) à SAINT MARTIN BELLE ROCHE

Jedi 30 novembre : remise du 11ème Challenge Michel BIDAUT à SAINT MARTIN

TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

Le Président, Michel BIDAUT



Retour de randonnée



Don de plasma à LA SALLE



L'équipe de bénévoles

Festival de Mouge

4 communes : Charbonnières, La Salle, Laizé, Senozan - 1 festival



2016, notre festival a 12 ans. Aussi avons-nous souhaité l'ancrer davantage dans le Mâconnais en élargissant la communication et en insistant sur son aspect intercommunal.

Le résultat est encourageant puisque :

- la participation est passée de 438 à 493 spectateurs.
- le public, en grande partie issu de nos communes voisines, comptait cette année des personnes venues du Tournugeois, du Mâconnais et de l'autre rive...
- des spectateurs sont revenus deux, voire trois fois, appréciant l'ambiance et la diversité des spectacles proposés.



Trio Viatge (Laizé)



Les Mamaz (Senozan)



Le délicat métier d'être une femme (La Salle)



Les sœurs Graziano (Charbonnières)



Spectacle enfants : Captain'Z

Le programme 2017 est en place avec :

PROGRAMME 2017			
Vendredi 31 mars	Big-Band de SANCÉ	Musique	SENOZAN
Samedi 1er avril	Compagnie « Pièces et main d'œuvre » « Carton plein »	Théâtre	LAIZÉ
Dimanche 2 avril	Ello Papillon	Spectacle « enfants »	LAIZÉ
Vendredi 7 avril	Duo Paperjazz « chante Nougaro »	Chanson	LA SALLE
Samedi 8 avril	Violette Outin Nicolas Gornouvel	Musique	CHARBONNIÈRES

La Présidente, Joëlle SANDON

Chorale Méli-Mélo

Notre Chorale « Méli-Mélo » comporte une trentaine de personnes, issues de huit villages autour de Saint-Albain dont elle est l'une des associations. Des choristes venant de Montbellet, Viré, Fleurville, La Salle, Senozan, Saint-Martin-Belle-Roche, Charbonnières et même Reyssouze, commune de l'autre côté de la Saône, composent notre groupe. Plusieurs personnes de Saint-Albain, bien sûr, viennent chanter dans notre chorale, qui vient de fêter ses 30 ans, dans la salle des fêtes de ce village. Nous sommes jumelés, depuis l'année 2000, à la Chorale Cantaveyle de Pont-de-Veyle, créée également il y a 30 ans, ce qui nous a permis d'agrandir notre chorale à une soixantaine de membres. Notre chef de chœur est parmi nous depuis....

30 ans et notre pianiste depuis 1990, soit 26 ans ! Cette année, afin de fêter nos 30 années d'existence, nous avons fait un magnifique voyage en Italie, au mois de Mai, et nous avons maintenant de merveilleux souvenirs à partager de ce déplacement en terre italienne où nous avons eu le plaisir de rencontrer une chorale locale, aussi talentueuse que sympathique.

L'année écoulée nous a vus organiser, le 13 décembre 2015, un concert de Noël en l'église de Saint-Martin-Belle-Roche et une tombola de Noël dont le tirage a été effectué le jeudi 17 décembre 2015. Début 2016, dimanche 24 janvier exactement, nous avons donné un concert, côté Bresse, au profit du Centre Léon Bérard de Lyon (concert que nous organisons à tour de rôle avec Cantaveyle). Dimanche 7 Février 2016 notre loto a remporté un brillant succès dans la salle des fêtes de Saint-Albain. Les 14, 15 et 16 mai, nous avons donc fait un super voyage de trois jours chez nos voisins italiens et dimanche 26 juin, nous avons la

charge d'organiser le repas de fin d'année des deux chorales. A la reprise de Septembre 2016, notre agenda était déjà bien rempli, avec le concert des 30 ans de Cantaveyle, côté Bresse et le dimanche 27 novembre, c'était à notre tour de fêter nos 30 ans ! Jeudi 15 décembre 2016, nous avons effectué le tirage de notre tombola, ce qui a clos agréablement une année bien chargée pour la chorale !

A peine revenus des vacances de Noël, nous organiserons à notre tour le concert Léon Bérard, dimanche 15 Janvier 2017, à 15H30, dans la salle des fêtes de Viré, avec l'aimable participation des « Archets pour un Espoir », groupe de musiciens professionnels qui nous fera le plaisir de se joindre à nous pour ce concert d'une grande importance, tous les bénéfices étant reversés à la recherche médicale. Notre loto annuel aura lieu dimanche 12 février dans la salle des fêtes de Saint-Albain. En mars, le dimanche 12, nous chanterons pour Rétina-France, pour les maladies de la vue, côté Bresse, concert organisé par nos amis de Cantaveyle.

Nous espérons vous recevoir, amis lecteurs, lors de nos concerts, souvent donnés pour de grandes causes, et si le chant choral vous intéresse et vous plaît, pourquoi ne pas vous joindre à nous en tant que choristes.... Nul besoin de qualités professionnelles, il vous suffit juste d'aimer chanter, d'aimer le contact humain, d'aimer faire partie d'un groupe. Vous pouvez venir tester notre chorale tous les mercredis soir, de 20H15 à 22H15, un mercredi sur deux à la salle d'associations de Saint-Albain, l'autre mercredi étant à Saint-Jean/Veyle (un covoiturage est organisé depuis vos villages de départ)... prochains mercredis à Saint-Albain, 4 et 18 Janvier 2017.

Nous vous souhaitons à tous une excellente fin d'année 2016, un joyeux Noël en famille ou entre amis et une merveilleuse année 2017 !



Société de chasse

Petit retour sur les manifestations qui ont eu lieu en 2016 :

Notre concours de pétanque du mois de mai a dû être annulé, et celui du mois d'août a plutôt bien marché avec 36 doublettes.

Pour notre sanglier à la broche qui s'est déroulé le 26 juin, 94 personnes avaient répondu à notre invitation et cette journée s'est passée, comme toutes les années, dans la joie et la bonne humeur.

Pour la nouvelle saison qui a débuté le 18 septembre, un nouveau chasseur de la commune est arrivé parmi nous (Franck PICARD). Bienvenue à lui, ce qui porte le nombre de chasseurs à 11.

Pour le petit gibier, c'est la catastrophe, plus un lapin car la maladie est passée par là et cette année elle a tout détruit. Pour le lièvre ce n'est pas mieux, quasiment aucune présence, ce qui nous a amené à fermer la chasse de celui-ci pour cette année et certainement pour d'autres à venir.

Concernant le gros gibier, les battues se déroulent avec SAINT-ALBAIN, avec une attribution de chevreuils en moins pour cette saison !!

Au niveau du sanglier, pas mal de présence, mais il faut tomber en face.

Manifestations 2017 :

- Pétanque le samedi 06 mai 2017 et le samedi 12 août 2017.

- Sanglier à la broche le samedi 24 juin 2017.

L'Indépendante vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.

Le secrétaire, Frédéric GERAY



Les amis de la Mouge

A.A.P.P.M.A.



L'année 2016 a été, à certains égards, une année faste pour les Amis de la Mouge et ses pêcheurs. En effet, l'association a déversé cette année 900 kg de truites (coût 4 866,19 €), soit 200 kg de plus qu'en 2015. S'ajoutent, comme chaque année, 50 kg offerts par notre voisine et amie La Parfaite.

Est-ce une relation de causalité directe ? Près de 100 cartes de plus ont été vendues cette année 2016, soit 383 cartes.

L'Association remercie tous les pêcheurs qui achètent leurs cartes aux Amis de la Mouge, tant chez nos trois dépositaires (Café En Mouge à La Salle (ex RN6), Café Pampy à Azé et Café La Taverne à Igé) que par Internet directement de chez eux (www.cartedepeche.com).

Pourtant, analysant de plus près cette augmentation, les membres du Conseil d'Administration des Amis de la Mouge s'interrogent voire s'inquiètent. Ils se réjouissent certes que 8 cartes EHGO et 16 cartes personnes majeures de plus aient été vendues comme 27 cartes « Découverte moins de 12 ans ». Par contre 41 cartes journalières supplémentaires ont été délivrées, soit une augmentation de 146,4%. Des pêcheurs n'achètent une carte que le jour de l'ouverture ! La fourberie humaine n'a pas de limite. Dans ces conditions, beaucoup de responsables de la pêche réclament que la vente des cartes journalières soit différée, par exemple un mois après l'ouverture.

Rappelons que sur une carte EHGO (vendue 95 €) ou une carte Personne Majeure (vendue 73 €), l'Association perçoit 15,25 €. Sur une carte Journalière (vendue 9,70 €), elle perçoit 2 €.

L'Association remercie toutes les personnes qui ont participé à



ses deux manifestations organisées en 2016 : le Concours de Pétanque à Azé le 28 mai et la vente de saucisson et lard cuits au gène à St-Maurice de Satonnay le 5 novembre. Les bénéfices réalisés permettent d'accroître « l'alevinage ».

L'Assemblée Générale statutaire ordinaire et annuelle se déroulera dimanche matin 15 janvier 2017 à 9 heures, salle communale de Saint-Maurice de Satonnay. Venez nombreux vous exprimer sur vos problèmes rencontrés ou pour encourager l'équipe du Conseil d'Administration gérant l'association. Le verre de l'amitié nous réunira.

La prochaine ouverture de la truite a lieu samedi 11 mars 2017.

Bonne Année 2017.

Le Bureau des Amis de la Mouge

Basket club Saint Martin Belle Roche

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE, NADINE MITRE

C'est avec plus de 160 licenciés que nous disputons les championnats : 11 équipes en département, 2 en région et 1 équipe de Basket Loisir.

C'est entourée d'une équipe toujours plus dynamique constituée de 20 membres que j'assure le bon fonctionnement du BCSM. Je les remercie pour le travail qu'ils fournissent et je souhaite que le cru de licenciés 2016/2017 représente au mieux notre club lors de ses déplacements, à l'image des benjamines et benjamins de la saison passée qui terminent champions de Saône-et-Loire.

Tout mon bureau et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

COMPOSITION BUREAU

Présidente	MITRE Nadine
1er Vice-Président	AUBLANC Robert
2ème Vice-Président	VERDENET Jacky
Trésorière	TSACHEVA Radka
Trésorier-Adjoint	ROLLET Pascal
Secrétaire	PETIT Evelyne
Secrétaire Adjoint	VATERLAUS Rémy

AUBLANC Kevin, BENAS Cédric, BENAS Fabrice, CLERE Nicolas, CLERMIDY Lionel, DEBOUDAT Richard, DUMONT Didier, JOUSSEAU Julien, NARBOUX Laurent, MORETEAU Sébastien, VALIENNE Doriane, PAUTET Stéphane, VERMEIL Didier

Apprenti	BOTELLA Rémy
Employé Animateur	DUMONT Jérôme

APPRENTI

Nous commençons cette nouvelle saison avec l'arrivée d'un apprenti au sein du BCSM. Il se nomme Rémy Botella âgé de 20 ans et originaire de Marseille. Il a été embauché en association avec le CFA de Bourgogne et l'Élan Chalon pour une durée de 2 ans. Le coût de cette embauche sera assuré par le biais du CNDS et par l'organisation de manifestations au sein du club. Plusieurs missions vont lui être confiées : basket école, école d'arbitrage, formations e-marque. Il secondera Jérôme dans l'entraînement de toutes les équipes. Vous pourrez faire sa connaissance à la salle Jean-Michel Vaterlaus. Nous lui souhaitons la bienvenue.



NOUVEAU LOGO

La saison dernière, le bureau du BCSM avait décidé de se mettre un peu dans l'air du temps en changeant son logo qui n'avait pas évolué depuis longtemps. Ce dernier est le

centre de l'identité visuelle du club et l'un des outils majeur de sa communication.

Pour sa conception, nous voulions qu'il soit esthétique, dynamique en restant facilement identifiable avec évidemment comme couleur dominante le vert du club de St Martin. Le club a confié ce projet à Sébastien Mitre, qui au bout de quelques

semaines d'échanges avec Jérôme Dumont nous a proposé plusieurs variantes du logo. Le choix s'est ensuite fait par l'intermédiaire des licenciés, des parents et de l'encadrement du club qui ont eu à se prononcer sur leurs deux logos préférés. Sans conteste le bureau a donc validé le choix du plus grand nombre. Le BCSM est à présent fier de vous présenter son nouveau logo pour les saisons à venir ! Il représentera maintenant le club dans toute sa communication, sur les nouveaux maillots à venir, sur les réseaux sociaux, sur les futurs t-shirts vendus par le club. Un panneau du nouveau logo est également installé dans la salle Jean-Michel Vaterlaus et nous espérons que les licenciés seront fiers de porter haut les couleurs du club pendant encore de longues années !

MANIFESTATIONS

- Goûter de Noël** : 11 décembre 2016
- Challenge Christian DUMONTET** : 30 juin 2017
- Soirée Choucroute** : 4 février 2017
- Paëlla** : 1 octobre 2017
- Tournoi J-Michel VATERLAUS** : 25 mai 2017
- Loto** : 22 octobre 2017
- Concours pétanque** : 24 juin 2017

SPONSORS

Les sponsors répondent toujours présents et apportent un soutien important pour le Basket Club de St Martin. Par sa contribution financière, la municipalité de St Martin Belle Roche nous permet de perdurer l'emploi de notre entraîneur Jérôme Dumont, condition essentielle à la survie du club. Nous adressons nos plus chaleureux remerciements à la commune et à nos partenaires, sans oublier les mairies de La Salle et de Senozan pour leur participation.

COMMUNICATION

Vous pouvez suivre la vie du club, en vous connectant sur <http://club.quomodo.com/bc-saintmartin/accueil.html> et notre site facebook : basket club saint martin belle roche et grâce au journal Rebonds paraissant 2 fois par an et distribué à nos licenciés.



US Saint Martin Senozan Football

Cette année le club recense 89 licenciés et 18 dirigeants.

Le Président Frédéric Gravallon, le vice-président Julien Janin et le trésorier Frédéric Poyet ont été réélus au sein du bureau. Une nouvelle secrétaire Carole Descombes a remplacé Éliane Carrière.

Au niveau sportif, quelques recrues sont arrivées cette saison mais c'est surtout via le réservoir jeune que le club continue de fonctionner.

Les catégories jeunes U6/U7 et U8/U9 sont très bien représentées avec un effectif important dans ces deux catégories.

Une équipe U18 a été inscrite en championnat Excellence Départementale et les premières rencontres effectuées montrent qu'il y a de la qualité chez ces jeunes qui seront amenés à évoluer en catégorie Senior dans 1 ou 2 ans.

Seule ombre au tableau, les catégories U13 et U15 sont non représentées cette saison faute d'effectif en joueurs.

Pour la catégorie U11 une entente a été nouée avec le club du FC Clessé.



Au niveau des Seniors, l'équipe réserve est en haut de classement de la 3ème Division pour cette première partie de saison et l'équipe Fanion est au milieu du tableau dans le championnat de 1ère Division du District.

Pour plus de renseignements, plus de détails, plus de photos, pour également les résumés des matchs, les calendriers complets, les résultats, les statistiques, pour tout connaître sur l'Union Sportive St Martin Senozan, il suffit de se rendre sur le tout nouveau site internet du club à l'adresse www.ussms.footeo.com.

En 2017, diverses animations sont encore prévues : poker, loto, repas du club, tournoi de l'Ascension, molkky...

Le bureau ainsi que l'ensemble des joueurs remercient la mairie de La Salle pour son soutien et son engagement auprès du club et remercie tous les habitants de la commune pour leurs encouragements les samedis et dimanches lors des matchs.

Rendez-vous donc autour du stade !



Tennis Club de Senozan

La commune de Senozan dispose de deux courts de tennis à la disposition des habitants de Senozan et de La Salle.

Cette année, malgré l'ensoleillement exceptionnel, notre club de tennis n'a pas fait le plein en adhérents. Il est vrai que l'état du terrain n°2 attire peu les joueurs et pourrait faire courir des risques de blessures. Aussi, nous avons décidé de fermer ce court pour la saison qui s'achève.

Bien heureusement, les tractations engagées avec le conseil municipal laissent transparaître une issue favorable à la réfection du court n°2.

Dans le bulletin municipal n°27 de « SENOZAN Infos », Vincent FAGUET, maire du village, annonçait sous la plume d'Alain BONOT, responsable de la voirie, l'information suivante : « *Les propositions de devis concernant la réfection d'un court de tennis, l'option « démoussage, décrassage, ragréage, fixateur, peinture et traçage est retenue et sera proposée au budget 2017 avec une participation du Tennis Club de Senozan à hauteur de 50%. Le rapport est voté à l'unanimité* ».

Ainsi, l'espace Tennis situé chemin des Bourdons sera bientôt transformé en complexe sportif avec l'aménagement sur le second terrain d'une surface multisports : installation de deux terrains de badminton et d'un terrain de volley-ball.

La seconde étape de nos pourparlers, avec nos interlocuteurs municipaux, s'orientera sur la réfection du court n°1. Bien que

ce terrain semble tenir aux intempéries, il mérite tout de même que l'on s'y attarde un peu pour reprendre les points d'usures constatés sur les surfaces de services.

Enfin, vous trouverez ci-dessous les dates essentielles à noter sur votre agenda :

- L'Assemblée générale du TSC est programmée le vendredi 5 mai 2017 à 19 heures 30.
- Notre journée Portes Ouvertes le dimanche 9 avril de 10h à 16h. Nous vous garderons également pour l'apéritif qui vous sera offert à partir de 11h30 puis le jeu reprendra tout l'après-midi. Si vous n'avez pas de matériel, pas de soucis, le club vous fournit raquette et balles pour la journée.
- L'inauguration du court n°2 sera également programmée dès la fin des travaux.

Tarif des cartes :

- Carte couple 30 € (mari et femme)
- Carte duo 35 € (2 personnes quel que soit le lien de parenté)
- Carte enfant de moins de 16 ans : 15 €
- Carte adulte seul : 20 €
- Carte duo extérieur 45 € (2 personnes hors Senozan et la Salle quel que soit le lien de parenté)

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE SPORTIVE et que le Tennis soit avec vous !

Le Président, Léonard CEDDIA

Amicale Boule de La Mouge

Pour 2015, 37 licenciés et 26 sociétaires composaient l'effectif bouliste de notre société. Pour rappel, les chiffres respectifs 2014 étaient de 42 et 30. Cette tendance locale à la baisse reflète un constat national : diminution de 35 % des effectifs en quelques années. Vieillesse de la population bouliste et non remplacement par de jeunes joueurs, sans doute attirés par la diversité des sports et activités offerte, en sont les causes principales.

La conséquence administrative locale pourrait être, à court terme, la mutation du comité départemental (S et L) vers un comité régional (Bourgogne/Franche-Comté) avec, comme conséquences pratiques, de longs déplacements pour participer aux concours qualificatifs nationaux annuels.

En matière de résultat, malgré une large représentation aux différents concours qualificatifs, aucun de nos licenciés n'a pu participer aux Championnats de France cette année.

Nos différents concours officiels ont connu des fortunes diverses :

- 32 quadrettes du 20.12.2015 au boulodrome de Mâcon : complet....et, curieusement, 2 mois à l'avance !
- 32 doublettes du 30.04.2016 : 24 équipes engagées,
- 32 doublettes du 10.07.2016 (avec organisation d'une restauration le midi) : complet.

Nos concours amicaux, maître joueur du 3.07 et de clôture du 7.09.2016, entre sociétaires et amis, ont connu un large succès. Le côté convivial (repas sur place) agrémenté d'une météo clémente ont fait le bonheur des participants....et des bénévoles de tous les instants.

Financièrement, les dégradations répétitives de nos locaux, forçage du rideau métallique en mai et bris de serrure du même rideau début août, ont pénalisé à hauteur de 1 000 € notre trésorerie qui, malgré tout, reste à l'équilibre.

Vifs remerciements à notre municipalité pour son soutien financier et matériel permanent.

À tous, nous souhaitons une bonne année 2017.

Le Président, Serge CARRIERE



Retour sur l'année 2016

L'ADMR assure le ménage, repassage, aide à la personne : aide au lever et au coucher, aide à la toilette/habillage, aide au repas, garde d'enfants, téléassistance...

Après ses « 70 ans » en 2015, l'ADMR n'a pas faibli, retour sur l'année 2016 :



L'Assemblée Générale le 13 juin

Vente de fleurs en mai



En juin remise des diplômes pour les salariés du département



Le 22 septembre, dans le cadre de la semaine de la communication, l'ADMR de Viré a réalisé un « **Après-midi récréatif** »

OCTOBRE ROSE « LA CHALONNAISE » POUR COMBATTRE LE CANCER DU SEIN.

MAISON DES SERVICES ADMR
Place du tertre
71260 VIRE.
Tel : 03.85.33.91.27
Info.vire@fed71.admr.org

Des possibilités de Prise en Charge existent selon les dossiers :
caisse de retraite, CAF, Conseil Départemental...



Au local de l'Association Les bénévoles et Cédric MANCEAU vous accueillent



- Du lundi au vendredi de **14 h à 17 h**
Possibilité de laisser un message.

Au 1^{er} janvier 2017
Ouvert tous les jours !

Mme LIMONET Jocelyne au 03.85.37.50.52.

Devenez bénévoles dans votre commune, **REJOIGNEZ-NOUS !**

L'Association vous souhaite une bonne année 2017

Maison Des Services ADMR
7 Place du Tertre - 712600 VIRE - tél./fax : 03.85.33.91.27
Info.vire@admr.org

adhérente à l'Union Nationale ADMR association loi 1901 regroupant 3200 associations locales titulaires de l'agrément qualité délivré par le Ministère chargé des Affaires Sociales et de l'Emploi, membre de l'UNAF, de l'UNIOPS et de l'AESAD



Au fil des ans

Depuis 16 ans, notre association, issue de la charte intercommunale, propose des activités dans les différentes communes et des sorties ouvertes à tous afin de favoriser les rencontres intercommunales et inter-générationnelles. Elle compte actuellement 177 adhérents. Nos sorties et voyages sont toujours ouverts aux non-adhérents.

NOS SORTIES EN 2015- 2016 :

Sortie patrimoine en septembre 2015 à Moulins - Visite du musée du costume de scène, du quartier historique, de la cathédrale et de son célèbre Triptyque.

Bowling à Mâcon : deux parties suivies d'un repas en novembre et en mars.

Auditorium de Dijon : Opéra « Mitridate » de Mozart dimanche 28 février 2016.

Salon de l'Agriculture : jeudi 3 mars 2016 en car.

Théâtre tête d'Or à Lyon : Les chansonniers du théâtre des 2Anes le 16 juin 2016.

Voyage en car autour du Lac de Constance du 22 au 27 mai 2016.

L'Ardèche méridionale les 12 et 13 septembre 2016 - Visite de l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet et des villages de Vogüé, de Balazuc et les Gorges de l'Ardèche.

NOS ACTIVITÉS :

Danse de salon : salle communale de Fleurville, jeudi soir 20h30 sur 2 trimestres.

Yoga au dojo de Lugny : un cours le vendredi matin de 10h45 à 12h sur 3 trimestres.

Qi Gong à St-Gengoux de Scissé : deux cours mardi matin de 9h à 10h et de 10 à 11h.

Atelier Carton'Art : Sylvie Coffigny : salle communale à Bissy, mercredi de 14h30 à 17h30.

Aquagym à Mâcon sur 3 trimestres dans la limite des places disponibles à la piscine.

NOS PROJETS DE SORTIES EN 2017 :

THÉÂTRE TÊTE D'OR A LYON

« La fille sur la banquette arrière » avec Christian Vadim le dimanche 12/02/2017 à 16 h. Départ en car d'Azé, Lugny ou Fleurville. Contact : B. Weiss tél. 03 85 51 84 92

AUDITORIUM DE DIJON

Opéra « La Flûte enchantée » de Mozart, le samedi 25 mars 2017 à 20h (durée 3h). Départ en car d'Azé, Lugny ou Fleurville. Contact : S. Mornand tél 03 85 36 94 09

Voyage 2017 - BARCELONE et la Costa Brava du 14 au 20 mai 2017. Un seul hôtel à Piveda de Mar. Visites guidées de Barcelone, du Monastère de Montserrat, de Gérone et sa fête des fleurs. Visite des musées Dali, Picasso, du Parc Güell et de la fondation Joan Miro.

Renseignements sur nos activités et sorties auprès des responsables d'activités ou de la présidente : Marie-Rose Geoffroy - Tél. 03 85 33 26 34 - marierose.geoffroy@orange.fr

Le coin météo sur notre commune

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas, comme en témoignent les valeurs chiffrées nées de mes propres relevés de précipitations et confrontées aux données de Météo France station de Charnay les Mâcon.

Localement, après 972 mm de précipitations cumulées en 2014, l'année 2015 s'est démarquée par la faiblesse de sa pluviométrie, soit 635 mm... mais l'année 2016 totalise déjà un cumul de 857 mm au 31 octobre.

Pour référence, la moyenne annuelle mâconnaise, (source météo Charnay sur la période 1981/2010), est de 859 mm.

Le 4ème trimestre 2015 a été particulièrement sec (et doux), 148 mm relevés contre 380 mm pour le 4ème trimestre 2014.

Pour l'année en cours, mai 2016 enregistre la plus forte pluviométrie mensuelle avec 139 mm, cependant bien loin du record de mai 1983 avec 203 mm. 15 jours de pluie ont été recensés, soit 1 jour sur 2, et de fait, l'ensoleillement en a supporté les conséquences avec 182 h contre 244 h en moyenne !

L'hiver 2015/2016 et le printemps 2016 n'ont été marqués par aucune crue significative de la Mouge et de la Saône...et nul ne s'en plaindra ! La cote maximale relevée à l'échelle des crues

de Mâcon a été de 4,67 m le 22 avril 2016... bien loin des 6,65 m du 4 janvier 1981.

Par contre, bien que modestes, les 4,05 m du 18 juin 2016 ont, par leur caractère tardif en saison, perturbé le secteur agricole (prairies à fourrage inondées) et touristique (fermetures ponctuelles de campings du bord de Saône).

Le seul fait climatique d'exception en 2016 fut l'orage de grêle d'une rare violence, qui s'est abattu sur notre commune le 13 avril dernier endommageant les jardins naissants, les vergers et les vignes. L'atmosphère ajoutée à l'effet "réfrigérant" de l'imposante couche de grêle au sol a généré une chute brutale de la température de 19° à 8,5° !

Au niveau national, il convient de signaler l'hiver 2015-2016 le plus chaud de notre histoire depuis les premiers relevés météo et l'invention du thermomètre au XVIIIème siècle. Les relevés parisiens les plus anciens, datant de 1658, n'attestent d'aucune trace d'un hiver aussi doux !

Au terme de cette brève rétrospective, je souhaite à tous une année 2017 la plus ensoleillée possible !

Daniel JANIN

Ça s'est passé à La Salle...

LES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA MAIRIE

La mairie actuelle aura bientôt 25 ans. Le projet de rénovation et d'agrandissement a été lancé dès les années 1988-89. Il a muri pendant 3 ans avant que les travaux soient effectués, après le départ des locataires.

Avant l'extension réalisée en 1992, toutes les fonctions (secrétariat, réunions, mariages, élections) étaient assurées dans une seule salle de 25 m² (la petite salle de réunion actuelle). L'entrée était dans la cour de l'école.

Dans la salle du conseil actuel se trouvait un logement où habitait la famille PRABEL. Une grange et une écurie en mauvais état étaient à l'emplacement du secrétariat actuel.

Après sa démolition, un nouveau bâtiment a été construit pour y installer le secrétariat et le bureau du Maire.

Monsieur MONMESSIN, architecte qui habitait LA SALLE, a fait les plans et assuré le suivi du chantier. La maîtrise d'œuvre a été assurée par monsieur GERVAIS.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SURGAND de Viré. Ils ont commencé au printemps et se sont terminés en décembre 1992. Les nouveaux locaux ont été aménagés en janvier 1993.

La nouvelle mairie a été inaugurée le 6 février 1993 en présence de M. le Préfet, M. René BEAUMONT président du conseil général, M. René BOUDIER conseiller général du canton.

Le budget s'est élevé à 1,2 million de francs (183 000 euros). Il s'agissait d'une somme importante alors que la commune était endettée avec les travaux d'assainissement.

Des subventions ont été obtenues de l'État, du Conseil Général et de la Région.

Pendant les travaux, le secrétariat était installé dans le local des pompiers. Les conditions étaient vraiment précaires.

Annie MOISSONNIER se souvient très bien de cette période très particulière. Le chauffage était assuré par un radiateur électrique. Les toilettes étaient... chez M. et Mme JOSSERAND !

Le plus compliqué a été le déménagement de l'ancienne mairie.



Démolition de la grange



Construction du nouveau bâtiment et des murets



Réfection de façade du bâtiment existant

Calendrier des manifestations 2017

JANVIER

- V 6**
S 7
- Vœux du Maire à LA SALLE
Moules Frites du Sou des Écoles de SENOZAN - LA SALLE à SENOZAN
- Me 11**
V 27
S 28
- Belote Association les Mauzuits LA SALLE
Collecte de sang à LAIZÉ
Vente de boudin de SENOZAN Patrimoine sur la place de SENOZAN

FÉVRIER

- V 3**
- Belote des Pompiers de SENOZAN à SENOZAN
- S 4**
S 11
D 12
- Choucroute du Basket à ST MARTIN
Poker du Foot à SENOZAN
Loto du Sou des Écoles de SENOZAN - LA SALLE à ST MARTIN
- D 26**
- Trail des Pompiers de SENOZAN et LA SALLE à SENOZAN

MARS

- S 11**
- Ouverture de la truite Sou des Écoles de SENOZAN - LA SALLE à LA SALLE
- D 12**
V 17
- Loto du Foot à ST MARTIN
Assemblée Générale de Sang et Vie à ST ALBAIN
- S 18**
- BENIN 71 Concert Brassens / Ferrat à LA SALLE
- Me 29**
V 31
- Collecte de sang à ST ALBAIN
Festi'Val de Mouge 20 h 30 à SENOZAN

AVRIL

- S 1**
D 2
- Festi'Val de Mouge 20 h 30 à LAIZÉ
Festi'Val de Mouge Spectacle enfants à 15 h 00 à LAIZÉ
- V 7**
S 8
- Festi'Val de Mouge 20 h 30 à LA SALLE
Festi'Val de Mouge 20 h 30 à CHARBONNÈRES
- S 15**
D 23
- Soirée des Séniors du FOOT à ST MARTIN
ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 1er TOUR

MAI

- S 6**
- Pétanque Chasseurs LA SALLE à Maison de la Roche LA SALLE
- D 7**
S 13
- ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2ème TOUR
Pétanque Association Les Mauzuits à LA SALLE
- D 14**
- Randonnée du Sou des Écoles de SENOZAN - LA SALLE
- J 25**
J 25
- Tournoi de foot jeunes à SENOZAN
Tournoi de Basket Jean Michel VATERLAUS à ST MARTIN

JUIN

- S 3**
S 3
D 11
S 17
- MOLKY du FOOT à SENOZAN
SLS DANSE Compagnie Coupe de France
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1er TOUR
Pétanque du Sou des Écoles de SENOZAN - LA SALLE à LA SALLE

D 18

Me 21

S 24

S 24

S 24

V 30

JUILLET

D 2

J 13

V 14

AOÛT

V 4

S 12

S 26

SEPTEMBRE

S 2

V 8

D 17

OCTOBRE

D 1

D 22

NOVEMBRE

D 5

V 24

S 25

S 25

J 30

DÉCEMBRE

S 9

D 17

S 23

- ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2ème TOUR
Collecte de sang Inter Entreprises à ST MARTIN matin & soir
Challenge René CHAPOT Mixte - Boules du Marronnier à SENOZAN
Sanglier à la broche des Chasseurs de LA SALLE à LA SALLE
Gala de danse de SLS Danse Compagnie
Tournoi 3/3 de Basket Christian DUMONTET

- Vide Grenier Les Jardins de la Source et SENOZAN Patrimoine à SENOZAN
Feux d'artifices Les Pompiers de LA SALLE à LA SALLE
Après-midi récréatif, Feux d'artifices à SENOZAN

- Coupe Paul RENOULD LYAT en semi noturne
Boules du Marronnier à SENOZAN
Pétanque des Chasseurs de LA SALLE à LA SALLE
Pétanque du Foot à SENOZAN

- Challenge Georges BERTHIER - Boules du Marronnier à SENOZAN
Collecte de Sang à LAIZÉ
Vide Grenier Les Mauzuits à LA SALLE

- Paella à emporter Basket à ST MARTIN
Loto du Basket à ST MARTIN

- Loto Les Jardins de la Source et SENOZAN Patrimoine à ST MARTIN
Collecte Inter Associations avec Challenge à ST MARTIN
Banquet des Pompiers de LA SALLE
Choucroute de SENOZAN Patrimoine à SENOZAN
Remise Challenge Michel BIDAUT à ST MARTIN

- Vente de Sapins de Noël Sou des Écoles de SENOZAN - LA SALLE à SENOZAN
Noël dans la Rue à SENOZAN
Tournoi de foot en salle à ST MARTIN

École de LA SALLE - classe des petits - 1942-43



De haut en bas, de gauche à droite :

François SERBY, Martial VALETTE, ?, ?, Jeanine PAGNEUX, Paulette SERBY, Claudette PONT, Josette THEVENARD, Noëlle LANEAU
Georges CHEVALIER, Marcel ANDRÉ, Jacky CHAUDAGNE, Daniel CHAUDAGNE, Gilbert BROYER, Robert PIERREL, PONT, Jean RATEAU
Raymonde BEGUET, Marie-Thérèse MAZOT, Marie-Jeanne THEVENARD, Andrée PERRET, Arlette CHEVALIER, Gilberte ANDRÉ
Andrée PENINGUY (Mme BOITIER), Rolande CHAUDAGNE, Yvette ANDRÉ
Roger RENAUD, Gérard CHAUDAGNE, Henri BERTHIER, Marcel LAPIECE, Édouard CLERMIDY

École de LA SALLE - classe des grands - 1950-51



René COLIN, Roger RENAUD, Jacques LAUDAGNET, Robert CLERMIDY, Raymonde BEGUET, Noëlle LANEAU, Lucette SIRAUD
Paul THEVENARD, Édouard CLERMIDY, Henri BERTHIER, Andrée PENINGUY, Marie-Jeanne THEVENARD, Colette GRANGER
André JANIN, Georges FAVRE, Roger CLERMIDY, Jean PAGNEUX, Hélène POUILLAT, Claudette BERTHIER (Mme BERNIGAUD)